

FOCUS

LE LOGEMENT SOCIAL COLLECTIF ET INDIVIDUEL COOPÉRATIF EN ANGOUMOIS



**APPROCHE HISTORIQUE,
PATRIMONIALE
ET ARCHITECTURALE**



SOMMAIRE

3	FRISE CHRONOLOGIQUE
6	CARTE
8	INTRODUCTION
9	DE L'INITIATIVE PRIVÉE À LA POLITIQUE PUBLIQUE : DU MILIEU DU XIX^E SIÈCLE À LA FIN DES ANNÉES 1930
9	Initiatives privées : les logements ouvriers de tradition paternaliste à l'origine du logement social
10	Premières constructions en Angoumois au milieu du XIX ^e siècle
11	Les années 1930 : splendeur et fin des cités ouvrières
13	Naissance de la politique publique : 1894-1938
13	Les habitations à bon marché (HBM)
15	Les pavillons dits « Loucheur »
17	LE LOGEMENT SOCIAL LOCATIF, UN MONOPOLE D'ÉTAT : DE 1945 À LA FIN DES ANNÉES 1970
17	Le logement social collectif
17	1951 - 1955 : construction des premiers logements sociaux locatifs dans le quartier des gares à Angoulême
20	1955 - 1965 : la construction de masse des grands ensembles en Angoumois
37	Le retour à l'habitat social individuel : de 1950 au début des années 1980
37	Le logement social individuel coopératif : Castors et BATICOOP
42	Un lotissement solaire : atypique, moderne et innovant
43	LA RÉNOVATION DES GRANDS ENSEMBLES : DU MILIEU DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS
45	La première génération d'opérations de renouvellement urbain (ORU) : 2005 - 2018
51	La deuxième génération d'opérations de renouvellement urbain (ORU) : 2018 - 2030
54	CONCLUSION
55	REMERCIEMENTS
56	INDEX DES LIEUX
58	INDEX DES PERSONNES
60	GLOSSAIRE & ABRÉVIATIONS
62	BIBLIOGRAPHIE/ FILMOGRAPHIE/ DOCUMENTAIRES SONORES



Pour aller plus loin... Documentaires sonores p. 24 et 38

Publication gratuite - Ne peut être vendue

Livret conçu par
Laetitia Copin-Merlet,
Cheffe de projets et
Directrice du service Pays
d'art et d'histoire
de GrandAngoulême

**Recherches, textes et
encarts thématiques**
Laetitia Copin-Merlet

**Frise chronologique,
encarts historiques,
glossaire, index des
lieux et carte**
Jean-Michel Faure,
Professeur agrégé, membre
du comité scientifique du
Pays d'art et d'histoire

Coordination et maquette
Marie Faure-Lecocq,
Médiatrice de l'architecture
et du patrimoine

Maquette graphique
Olivier Thomas,
d'après DES SIGNES, studio
Muchir Descloids 2018

Impression
Imprimerie Valantin,
L'Isle d'Espagnac
ISBN 978-2-9570603-7-5
Octobre 2025

Première de couverture
La Résidence de la Gare
rénovée - Angoulême
© PAH/GA

CHRONOLOGIE

Événements locaux (GrandAngoulême)
Événements nationaux

1850 - 1890	Construction de lotissements de maisons ouvrières par les grands industriels papetiers de l'Angoumois	1930-1935	Construction sur les plans de Roger Baleix* des HBM bd Chabasse et rue Abbé Rousselot à Angoulême
1889	Création de la Société des Habitations à Bon Marché (HBM) par Jules Siegfried*	1939	Création de l'office municipal HBM d'Angoulême
1894	Loi Siegfried permet à la Caisse des dépôts et consignations et à la Caisse d'épargne de prêter des fonds aux organismes d'HBM pour la construction de logements locatifs sociaux. Elle constitue le socle législatif du logement social	1939	Remplacement du premier camp de main d'œuvre indochinoise de la Poudrerie par un camp plus important établi au sud de la route de Vibrac, Angoulême
1897	Fondation de la société anonyme coopérative d'HBM de Ruelle sur Touvre « le Foyer »	1943	Le Corbusier* publie la Charte d'Athènes qui rassemble les principes de l'urbanisme du Mouvement moderne
1906	La loi Strauss permet aux communes et aux départements de venir en aide aux HBM par apports de terrains, de prêts et par la souscription d'obligations et d'actions	1944	Création du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme (MRU)
1908	La loi Ribot crée les sociétés régionales de crédit immobilier qui en empruntant à la Caisse nationale de retraites peuvent prêter des fonds à des familles modestes, pour l'acquisition ou la construction d'une maison salubre	1945	Angoulême est classée dans la catégorie des villes sinistrées
1912	La loi Bonnevey crée des offices publics communaux et départementaux d'HBM pouvant bénéficier de prêts de l'État à bas taux. Elle instaure un véritable service public du logement social	1947	Le MRU dote la ville d'Angoulême de primes d'État au titre de dommages de guerre lui permettant d'entreprendre la construction des premiers grands ensembles dans le quartier des gares bombardé
1918	Présence à la Poudrerie nationale d'Angoulême (rue Paul-Vieille) d'un premier camp militaire pour loger les jeunes Indochinois mobilisés	1948-1965	Construction des grands ensembles de logements collectifs dans le quartier des gares à Angoulême
1923	Création de l'Office public départemental des HBM de la Charente	1950	L'appellation d'Habitation à Bon Marché (HBM) disparaît et est officiellement remplacée par celle d'Habitation à Loyer Modéré (HLM)
1928	La loi Loucheur* favorise l'accession à la petite propriété et prévoit sur 5 ans la construction de 260 000 logements à bon marché	1950-1963	Construction des grands ensembles de logements collectifs dans les quartiers Bel-Air et Grand-Font d'Angoulême
1928 - 1938	Construction de pavillons dits « Loucheur » en Angoumois	1951	L'urbaniste en chef de la ville d'Angoulême, Jean Royer*, réalise le plan de reconstruction et d'aménagement de la ville
		juin 1951	300 familles sans logis ou mal logées investissent les baraquements insalubres de l'ancien camp de main- d'œuvre indochinoise de la Poudrerie (Basseau) et se les attribuent illégalement

1952	Fondation de l'association nationale BATICOOP
1952 - 1963	Construction par la société coopérative les « Castors angoumoisins » de deux cités Castors à la Grande-Garenne (Angoulême) et Gond-Pontouvre
1953	Le plan Courant prévoit la construction de 240 000 logements par an. Le plan instaure le « 1% logement » qui impose aux entreprises le versement de 1% de la masse salariale pour participer à l'effort de construction
1953	Création de la société anonyme coopérative HLM, le « Toit charentais » spécialisée dans les opérations pavillonnaires d'accession à la propriété
1953	Le Département donne à l'OPDHLM les baraquements de l'ancien camp de main-d'œuvre indochinoise de la Poudrerie situé à Basseau, Angoulême
1953-1970	L'OPDHLM aménage la cité de Basseau à l'emplacement de l'ancien camp de main-d'œuvre indochinoise de la Poudrerie
1954	Création de l'Office public départemental des HLM (OPDHLM) de la Charente qui remplace l'Office public départemental HBM
1954	Appel de l'Abbé Pierre à l'« insurrection de la Bonté » le 1 ^{er} février. Des cités d'urgence sont construites dans toute la France
1954	Début de la construction de la première cité d'urgence de Charente à Basseau à Angoulême
1954	Les premiers immeubles préfinancés (IP) sortent de terre dans le quartier de la gare
1954 - 1968	La transformation des méthodes de production dans les campagnes et la tertiarisation de l'activité économique provoquent un fort exode rural. Les jeunes ruraux migrent massivement vers les grandes agglomérations
1957 - 1959	Construction de 6 immeubles LOPOFA de 3 à 4 étages à Basseau à Angoulême
1957 - 1961	Construction de la première tranche de la cité du Champ-de-Manœuvre à Soyaux

1958	Création des Zones Urbaines Prioritaires (ZUP)
1958	L'immeuble-pont qui s'élève au-dessus de la rue Théodore-Botrel à Angoulême (quartier de la Grand-Font) est le premier HLM construit
1958	Construction de trois lotissements BATICOOP à Angoulême (aux Agriers, à Ma Campagne et bd de Bretagne)
1958 - 1968	Construction de la cité de la Grande-Garenne à Angoulême
1961 - 1963	Construction de 5 tours en Y et de 5 barres au cœur de la Grand-Font à Angoulême pour l'OPDHLM
1964 - 1968	Construction du lotissement BATICOOP de la Brûlerie à Saint-Yrieix sur Charente
1965 - 1968	Construction des tours de 14 niveaux au Champ-de-Manœuvre à Soyaux
1970 - 1980	Construction des ensembles de logements collectifs aux Écasseaux à L'Isle d'Espagnac, Villement à Ruelle sur Touvre, La Foucaudie à Nersac, L'Étang-des-Moines à La Couronne, Sous-les-Vignes à Saint-Michel, Le Treuil et La Garenne à Gond-Pontouvre
1971 - 1973	Construction des « 850 » à Ma Campagne à Angoulême
1975	Construction des « terrasses d'Égyptos » à Ma Campagne à Angoulême par les architectes Andrault* et Parat*
1977	Raymond Barre, Premier Ministre, adresse une lettre aux préfets, affirmant le besoin d'« enrayer la dégradation physique et sociale » des grands ensembles
1977	1 ^{er} Plan Banlieue « Habitat et vie sociale » visant à réhabiliter les HLM avec l'aide financière de l'État
1980	Concours des « 5 000 maisons solaires » organisé par le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie
1981	Révoltes dans le quartier des Minguettes (banlieue de Lyon)
1981 - 1984	Réalisation d'un lotissement solaire, dans le quartier Saint-Cybard, sous la direction de l'architecte Roland Castro* pour le compte de l'OPHLM de la Ville d'Angoulême

1983	Le rapport Dubebout promeut la mise en œuvre des opérations de Développement Social des Quartiers (DSQ)
1983	Mise en place du plan « Banlieue 89 » pour désenclaver et enjoliver les banlieues
1989	Mise place des Contrats de ville ayant pour objet de permettre la réalisation de projets urbains par la voie contractuelle, en associant l'État, les collectivités locales et leurs partenaires
1990	Création d'un ministère de la Politique de la ville après les révoltes de Vaulx-en-Velin (Rhône)
1991	Loi d'orientation pour la ville qui fixe des objectifs de diversité de l'habitat et de mixité sociale. 1 ^{ers} Grands Projets Urbains (GPU) du gouvernement de Michel Rocard
1996	Le Pacte de relance pour la ville du gouvernement d'Alain Juppé crée les Zones Urbaines Sensibles (ZUS), les Zones de Redynamisation Urbaine (ZRU) et les Zones Franches Urbaines (ZFU) pour lutter contre la « fracture sociale » dénoncée par Jacques Chirac
1999	Les nouveaux Contrats de ville prennent deux formes principales : les Grands Projets de Ville (GPV) et les Opérations de Renouvellement Urbain (ORU)
2000	La loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) impose aux villes de plus de 3500 habitants d'offrir au moins 20% de logements sociaux

2003	Mise en place du Programme National de Rénovation Urbaine (PNRU) dans le cadre de la loi Borloo. Il « vise à restructurer, dans un objectif de mixité sociale et de développement durable, les quartiers classés ZUS »
2005	(27 octobre – 17 novembre) Révoltes des banlieues dans de nombreuses agglomérations françaises
2005 - 2012	ORU dans le quartier de Ma Campagne à Angoulême
2006	L'OPDHLM devient Logélia
2008 - 2018	ORU dans la cité du Champ-de-Manœuvre à Soyaux
2008 - 2019	ORU dans les quartiers de Basseau et Grande-Garenne à Angoulême
2014	La loi pour l'Accès au Logement et un Urbanisme Rénové (ALUR) donne aux communautés de communes et d'agglomérations les compétences en matière de plan local d'urbanisme intercommunal ou communautaire (PLUi)
2018	La loi Évolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique (ÉLAN) impose aux organismes de HLM de moins de 12 000 logements de se regrouper avec un autre organisme
2020	Le Programme de renouvellement urbain d'intérêt régional (PRIR) remplace les ORU
2020 - 2026	ORU dans la cité de l'Étang-des-Moines à La Couronne
2021	Début de l'ORU à Bel-Air-Grand-Font à Angoulême



1 - Les quartiers Bel-Air et Grand-Font à la fin des années 1960, carte postale, collection particulière

LOGEMENT SOCIAL COLLECTIF ET INDIVIDUEL

Quelques réalisations les plus caractéristiques
du territoire de GrandAngoulême

Grands ensembles collectifs de logements sociaux de la Reconstruction, 1945 - 1965

- 1 Quartier de la Gare, Angoulême

Grands ensembles collectifs de logements sociaux, 1955 - 1980

- | | |
|----------------------------------|---------------------------------------|
| 1 La Grand - Font, Angoulême | 5 Le Champ - de - Manœuvre, Soyaux |
| 2 Bel - Air, Angoulême | 6 Les 850, Ma Campagne, Angoulême |
| 3 Basseau, Angoulême | 7 L'Étang - des - Moines, La Couronne |
| 4 La Grande - Garenne, Angoulême | |

Opération de Renouvellement Urbain

- ORU de 1^{ère} génération 2005 - 2018
- ORU de 2^{ème} génération 2018 - 2030

Espaces et axes structurants

- Espace à tissu urbano-industriel dense
- La Charente
- Axe de contournement
- Voie structurante

Cité ouvrière, 1930

- 1 Cité Lafarge, La Couronne

Camp de main - d'œuvre militaire, 1939

- Basseau, Angoulême,
Aujourd'hui disparu.
Situé à l'emplacement de la
cité de Basseau actuelle

Immeubles collectifs d'habitat social, 1930 - 1935

- 1 HBM Les Blanchettes,
rue Maréchal - Juin, Soyaux
- 2 HBM, boulevard Chabasse, Angoulême
- 3 HBM, rue Abbé - Rousselot, Angoulême

Les logements sociaux individuels d'initiative privée, 1928 - 1938 :

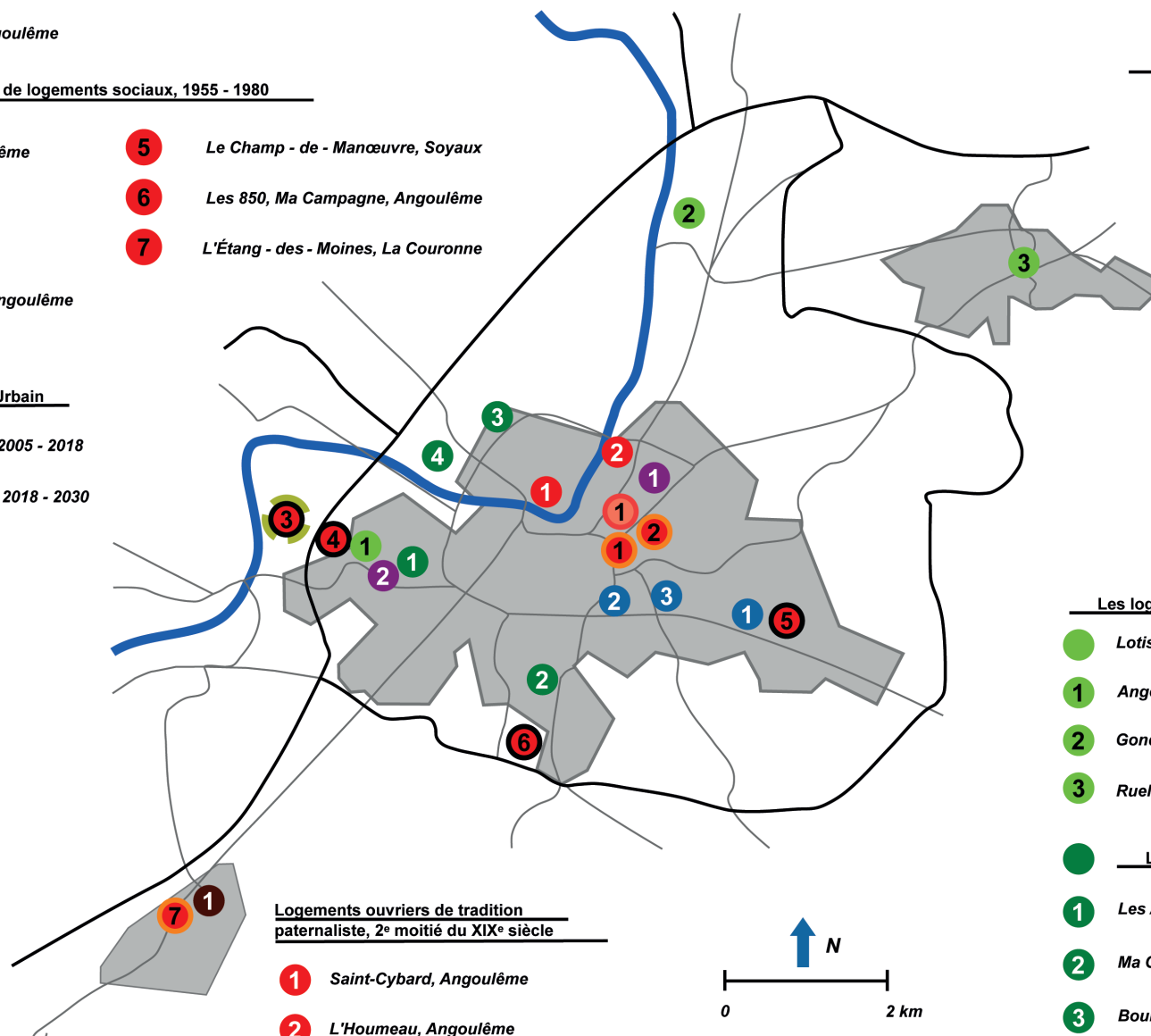
- Les lotissements Loucheur
- 1 Rue du Docteur - Gilson, Angoulême
- 2 Rue de Basseau, Angoulême

Les logements sociaux individuels coopératifs

- Lotissements « Castor », 1952 - 1963
- 1 Angoulême
- 2 Gond - Pontouvre
- 3 Ruelle sur Touvre
- Lotissements BATICOOP, 1958 et 1964
- 1 Les Agriers, Angoulême
- 2 Ma Campagne, Angoulême
- 3 Boulevard de Bretagne, Angoulême
- 4 La Brûlerie, Saint-Yrieix sur Charente

Logements ouvriers de tradition paternaliste, 2^e moitié du XIX^e siècle

- 1 Saint-Cybard, Angoulême
- 2 L'Houmeau, Angoulême
- 3 Mouthiers sur Boême, rue de la Rochandry,
Hors-carte, au sud de l'agglomération

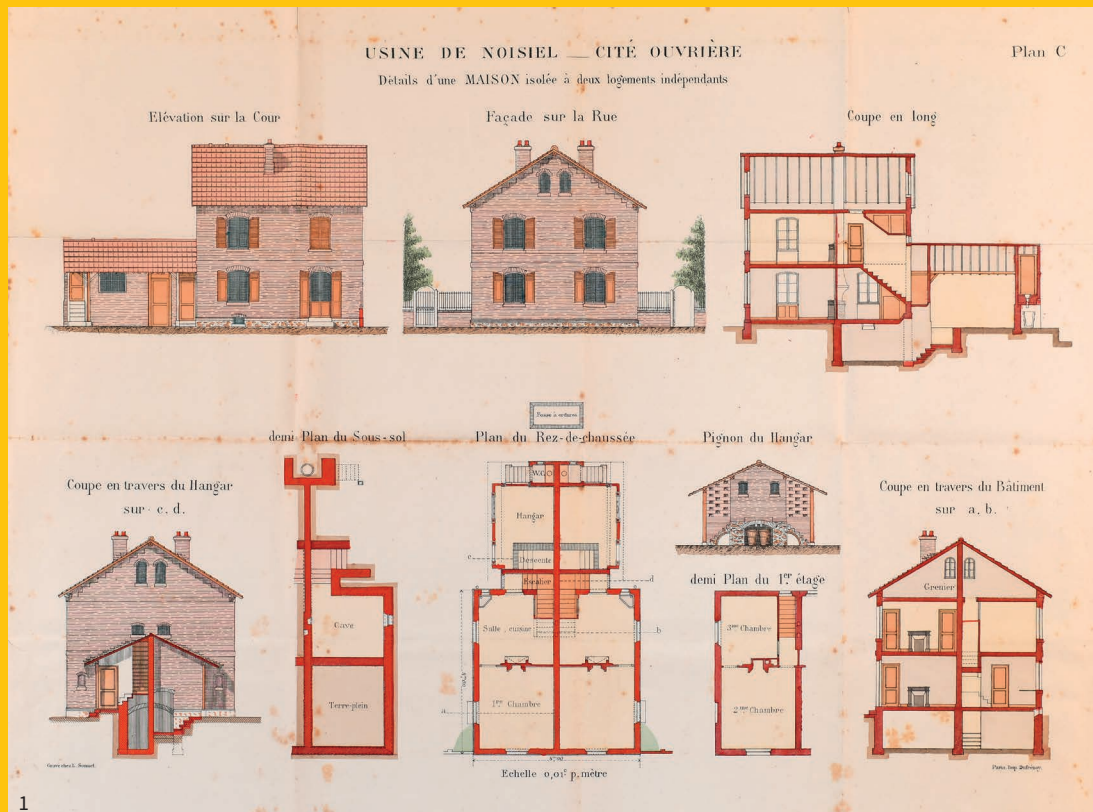


3
Mouthiers sur Boême

INTRODUCTION

L'histoire du logement social en France est étroitement liée à celle de la révolution industrielle qui entraîne au XIX^e siècle un exode rural massif conduisant à un surpeuplement urbain généralisé. Dans les quartiers populaires des villes, les conditions de vie et d'habitat sont misérables. Le mal-logement et le manque d'hygiène engendrent des risques élevés d'épidémies mortelles, notamment de tuberculose. C'est dans ce contexte sanitaire préoccupant et pour remédier à la crise du logement, que naît le logement social en France.

Dans l'Angoumois du XIX^e siècle fortement industrialisé, le logement social destiné aux ouvriers apparaît très tôt et relève de l'initiative des grands industriels papetiers.



1 - Usine de Noisiel - cité ouvrière © Archives départementales de Seine-et-Marne, cote 70J74

Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, les cités ouvrières se multiplient en France : Godin* et le Familistère de Guise, Menier* et la cité de Noisiel, les manufacturiers de Mulhouse et la cité ouvrière de Mulhouse...

Définir le logement social

Dans son acception la plus courante, le logement social est, en France, un logement destiné à loger des personnes à faibles ressources et dont la construction bénéficie de soutiens publics. Néanmoins, il existe un type de logement ayant la même vocation mais relevant de l'initiative privée : le logement ouvrier du XIX^e siècle et du premier tiers du XX^e siècle. Conçu pour apporter confort et hygiène à ses occupants, le logement ouvrier constitue l'amorce du logement social.

DE L'INITIATIVE PRIVÉE À LA POLITIQUE PUBLIQUE : DU MILIEU DU XIX^e SIÈCLE À LA FIN DES ANNÉES 1930

INITIATIVES PRIVÉES : LES LOGEMENTS OUVRIERS DE TRADITION PATERNALISTE À L'ORIGINE DU LOGEMENT SOCIAL

À Angoulême, la question du logement s'impose dès le milieu du XIX^e siècle sous la pression de l'exode rural massif qui accompagne la révolution industrielle. Les premières initiatives en faveur du logement ouvrier sont l'œuvre d'industriels paternalistes. En Angoumois où la papeterie demeure jusqu'au milieu du XX^e siècle l'un des fleurons économiques, les grands industriels papetiers ou des industries connexes (feutre, tréfilerie) sont les principaux commanditaires : les Lacroix* et Laroche frères*, Léonide Lacroix*, Laroche-Joubert*, Moïse et Lazare Weiller*, Pierre Callaud-Bellisle*, Alamigeon*, Édouard Broussaud*...

2 - Usine Laroche à La Rochandry à Mouthiers sur Boême, collection particulière. La maison de maître à côté de l'usine (1842)





1

Premières constructions en Angoumois au milieu du XIX^e siècle

Tout est conçu pour que les employés, ouvriers et cadres, résident à proximité des usines. Les simples maisons d'ouvriers côtoient les grandes demeures des directeurs et des cadres. Les grands patrons paternalistes construisent aussi parfois des équipements collectifs pour améliorer les conditions de vie de leurs ouvriers. Ainsi, Léonide Lacroix installe dans son usine de Saint-Cybard une crèche aménagée au milieu des jardins ouvriers.

1 - Logements ouvriers de la papeterie de La Rochandry

© PAH/GA

Construits à proximité de l'usine vers 1880, en moellon enduit sur deux niveaux, ils sont couverts de tuiles mécaniques.

2 - Maisons ouvrières rue Fontchaudière à Saint-Cybard

© PAH/GA

À Angoulême, dans les quartiers industriels de l'Houmeau, Saint-Cybard, la Bussate ou Saint-Martin, le bâti ouvrier reste largement majoritaire et se repère aisément : petites maisons étroites d'un seul étage à l'architecture standardisée, alignées sur la rue. Le jardin est situé à l'arrière ou parfois sur une parcelle non attenante.



2

Les années 1930 : splendeur et fin des cités ouvrières

La construction de logements ouvriers et d'équipements collectifs (bains-douches, lavoirs...) par les grands capitaines d'industrie se poursuit dans les communes industrielles de l'Angoumois (La Couronne, Nersac, Sireuil, Saint-Michel, Ruelle sur Touvre, Gond-Pontouvre...) jusqu'à la fin des années 1930.

3 - La cité Lafarge

à La Couronne, carte postale, collection particulière

Cette cité est un exemple très intéressant sur le plan typologique et formel. Les logements sont directement inspirés de ceux de la cité-jardin de Nanterre (aujourd'hui détruite) conçue par l'architecte André Berry* en 1921. La cité Lafarge a été construite dix ans plus tard dans les années 1930. Elle ne comprend pas les équipements collectifs généralement présents dans les cités ouvrières. Nous ignorons son concepteur mais nous serions fortement tentés de l'attribuer à Roger Baleix*, architecte du département depuis 1920, dont le répertoire architectural est très proche. Toutefois, la cité Lafarge ne figure pas dans son fonds d'archives.



3



4



5

4 - La cité-jardin de Nanterre de l'architecte André Berry*
© AD Hauts-de-Seine

5 - La cité Lafarge à La Couronne en 2025 © PAH/GA



Dans la même intention de sédentariser la main-d'œuvre à proximité des lieux de production, l'Armée établit durant la première guerre mondiale un camp militaire destiné à loger de jeunes Indochinois mobilisés à la Poudrerie nationale d'Angoulême. En 1918, le camp de travailleurs est implanté à proximité immédiate des unités de production, le long de la rue Paul-Vieille. Il est remplacé en 1939 par un camp plus important établi au sud de la route de Vibrac.



1 & 2 - Le camp des travailleurs indochinois en 1918, cartes postales © AM Angoulême
Ce camp (aujourd'hui disparu), alors implanté le long de la rue Paul-Vieille, offre des conditions de vie rudimentaires, éloignées du confort des cités ouvrières. Clôturé, surveillé, constitué de longs baraquements sur pilotis alignés, il présente un caractère concentrationnaire évident.

NAISSANCE DE LA POLITIQUE PUBLIQUE : 1894-1938

Les habitations à bon marché (HBM)

La loi Siegfried de 1894 permet à la Caisse des dépôts et consignations et à la Caisse d'épargne de prêter des fonds aux organismes d'HBM pour la construction de logements locatifs sociaux. Elle constitue le socle législatif de la politique du logement social en France.

En Angoumois, la culture du logement ouvrier liée à la tradition paternaliste a conduit à une prise en charge publique précoce du logement social. Plusieurs constructions d'HBM sont confiées à l'architecte du département Roger Baleix*. Confort, fonctionnalité, modernité des formes caractérisent les créations de l'architecte angoumoisin de l'entre-deux-guerres.



La loi Siegfried de 1894 qui constitue le socle législatif de la politique du logement social en France, résulte de la concomitance de deux processus de revendications émanant d'acteurs traditionnellement opposés : les grands patrons paternalistes qui soutiennent l'action de Siegfried, mais dont le parlement ne suit pas l'enthousiasme dans les années 1880, et le monde ouvrier dont la représentation politique est rendue possible grâce à la loi Waldeck-Rousseau de 1884 qui autorise la création des syndicats professionnels. Enfin, l'arrivée de 41 députés socialistes à l'Assemblée nationale en 1893, dont Jean Jaurès, assoit la légitimité du projet de loi Siegfried qui est votée en 1894.

3 - HBM les Blanchettes, rue du Maréchal-Juin, à la limite des communes d'Angoulême et de Soyaux © AD 16 - Fonds Roger Baleix (15J72)

Roger Baleix* réserve la maçonnerie traditionnelle et l'architecture pittoresque aux maisons individuelles. Il choisit le béton armé et le style Art déco pour les immeubles collectifs d'habitat social.





1



2



3

1 & 2 - HBM boulevard Chabasse à Angoulême

© AD 16 - Fonds Roger Baleix (15J72)

3 - HBM rue Abbé-Rousselot à Angoulême © Marc Hennebert pour PAH/GA

Ces deux immeubles fort semblables ont été réalisés à Angoulême en 1930-1935 par Roger Baleix*. Construits en béton armé, selon un plan en L, à l'angle de deux rues, ils s'élèvent tous deux sur 5 niveaux. Ils abritent de nombreux militaires des casernes toutes proches. Leur style Art déco est très affirmé : entrées aménagées dans les angles, bow-windows, géométrisation très prononcée des façades, travail des ferronneries...



Les organismes HBM en Angoumois

Dès 1897, la société anonyme coopérative d'HBM de Ruelle sur Touvre « le Foyer » est fondée à l'initiative de 39 employés de la Fonderie. Son périmètre d'action se limite aux communes de Ruelle sur Touvre et de Magnac sur Touvre. La création précoce du « Foyer » par les ouvriers de la Fonderie, 3 ans à peine après la promulgation de la loi Siegfried, démontre une longue tradition de conception du logement social en Angoumois ainsi qu'une culture mutualiste bien ancrée dans le monde ouvrier.

En 1923, est créé l'office public départemental des HBM de la Charente et en 1939, l'office municipal HBM d'Angoulême. Ces fondations font suite à la Loi Bonnevey de 1912, à l'origine de la création des offices publics communaux ou départementaux HBM. Elles marquent le début de la politique publique du logement social de l'Angoumois.



Les pavillons dits « Loucheur »

En 1928, la loi Loucheur prévoit la construction sur 5 ans de 260 000 logements à bon marché. Cette loi favorise l'accession à la petite propriété, les particuliers pouvant en effet bénéficier d'un emprunt à taux réduit pour l'achat d'un terrain et la construction d'un logement, sous la surveillance d'un architecte d'État.

Plusieurs revues diffusent des modèles de maisons de tailles différentes, aux plans simples mais aux volumétries travaillées.

4 - Le Petit Journal illustré du 2 juin 1929 © Source gallica.bnf.fr / BnF
Le rêve petit bourgeois...
Publicité sur la loi Loucheur



1

En Angoumois, de 1928 à 1938 (fin des avantages de la loi), de nombreux lotissements de pavillons dits « Loucheur » se développent en banlieue des villes et communes périurbaines : Angoulême, Soyaux, L'Isle d'Espagnac, Ruelle sur Touvre...

1 & 2 - Pavillons Loucheur rue de Basseau et rue du Docteur-Gilson à Angoulême © PAH/GA

Pignon à croupe, toiture à petite lucarne (outeau) au-dessus de l'entrée, porche dans l'angle, bow-windows*, balcons... l'architecture de style pittoresque des pavillons Loucheur est aisément reconnaissable dans le paysage urbain.



2

LE LOGEMENT SOCIAL LOCATIF, UN MONOPOLE D'ÉTAT : DE 1945 À LA FIN DES ANNÉES 1970

LE LOGEMENT SOCIAL COLLECTIF

1951 -1955 : construction des premiers logements sociaux locatifs dans le quartier des gares à Angoulême

En 1945, Angoulême est classée dans la catégorie des villes sinistrées. La délimitation du périmètre de reconstruction est définie par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme en 1947 : le quartier des gares (5 gares et 78 voies ferrées) bombardé par les alliés en juin et août 1944.



3

Les primes d'État de dommages de guerre permettent alors d'entreprendre la construction des premiers grands ensembles de la Reconstruction. Leur exécution est confiée aux organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) créés par la loi de 1950 en remplacement des HBM.

3 - Le secteur des gares d'Angoulême en ruine après les bombardements du 14 août 1944 © AD16 / cote 67 Fi 12



1945 : la France en ruine

Au sortir de la seconde guerre mondiale, une partie de la France est en ruine : 460 000 logements détruits, 1 900 000 endommagés¹. La demande en logements, exponentielle, est accentuée par trois facteurs conjugués : l'exode rural, le Baby-Boom et l'arrivée massive d'immigrés. Les besoins en logements sont tels que le choix du collectif s'impose, influencé par le Mouvement moderne porté par Le Corbusier*. Du milieu des années 1950 jusqu'au milieu des années 1970, des milliers de barres et tours, formant les grands ensembles, sortent de terre.

¹ Danièle Voldman, *La reconstruction des villes françaises de 1940 à 1954. Histoire d'une politique*, Paris, L'Harmattan, 1997.

Le plan de reconstruction et d'aménagement d'Angoulême est réalisé en 1951 par l'urbaniste en chef de la Ville d'Angoulême, Jean Royer*. Les travaux du quartier de la gare, menés de 1948 à 1965, sont réalisés par l'architecte Pierre Laliard*, sous la direction de l'architecte en chef Robert Chaume*. L'espace situé à l'est de l'avenue Gambetta est totalement rénové. En 1952, l'avenue de Lattre-de-Tassigny est percée. Perpendiculaires à celle-ci, 3 immeubles préfinancés (IP) comprenant 4 à 8 étages et

123 logements sortent de terre en 1954. Des pavillons carrés, contenant 1 ou 2 logements, sont construits au nord des IP. En face de ceux-ci, à l'intérieur de l'enceinte SNCF, un long bâtiment en demi-cercle, haut de 3 étages, est bâti entre 1958 et 1961 (voir photo de couverture). Ses 72 logements sont alors occupés pour moitié par des cheminots et des fonctionnaires de l'arsenal militaire implanté à La Madeleine depuis 1875 (actuelle Gendarmerie nationale).



1 - Visite présidentielle du Général de Gaulle en 1963 :
arrêt du cortège dans le quartier de la Gare reconstruit
(photo publiée dans album *Eric Hurtebis.perso.libertysurf.fr*)



Les organismes d'habitations à loyer modéré (HLM) en Angoumois

En Angoumois, deux organismes HBM mis en sommeil durant la crise des années 1930, reprennent du service. L'office public départemental HBM, dont les projets avaient cessé en 1934, est réactivé en 1954 sous le nom d'office public départemental HLM (OPDHLM). Le Foyer de Ruelle, qui avait stoppé son activité en 1939, est transformé en société anonyme HLM en 1956. Elle conserve le nom de « Foyer ». La société anonyme coopérative HLM « Le Toit charentais », spécialisée dans les opérations pavillonnaires d'accession à la propriété, est créée en 1953, l'année même de l'adoption du plan Courant qui prévoit la construction de 240 000 logements par an. Le plan instaure le « 1% logement » qui impose aux entreprises le versement de 1% de la masse salariale pour participer à l'effort de construction. Ce décret marque la fin du logement patronal.



En face de la gare, un immeuble en demi-lune de 56 logements est construit à l'emplacement de la gare de l'État disparue. Une tour de 10 étages comprenant 50 logements est édifée entre 1958 et 1965 à l'emplacement de la gare des Chemins de Fers économiques, rue de la Grand-Font. Des espaces verts sont aménagés au pied des grands ensembles. Le bâtiment des Archives départementales, réalisé en 1965-1968 selon les plans de l'architecte Louis Simon*, achève l'urbanisation du quartier de la gare.

2 - Le quartier de la gare avant la construction du bâtiment des archives départementales en 1965-1968 © AD16 / cote - 11Fi_015_481
La carte postale joue sur le contraste entre le cœur historique de la ville, le Vieil-Angoulême, situé sur le Plateau et le nouveau quartier de la Gare, accessible, vert et aéré.



1 & 2 - Chemin de grue et barre d'immeubles au Champ-de-Manœuvre à Soyaux, collection Auzéral - Mairie de Soyaux
Industrialiser la construction pour bâtir plus vite et moins cher

1955 – 1965 : la construction de masse des grands ensembles en Angoumois

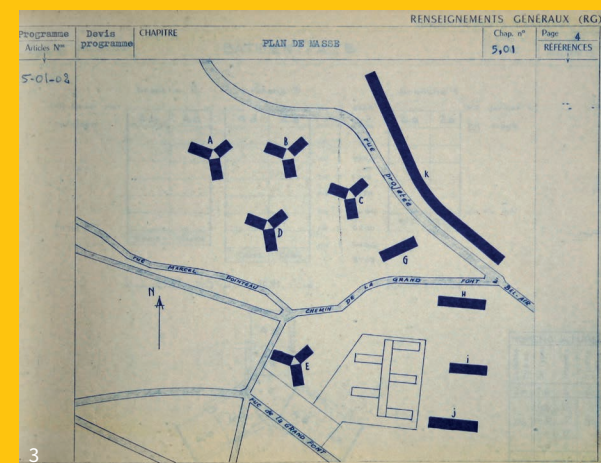
Dix ans après la fin de la seconde guerre mondiale, le logement est toujours une priorité pour les pouvoirs publics. À cette époque, la production de masse est en route, permise par la généralisation de l'industrialisation de la construction.

Les chantiers s'organisent en fonction des « chemins de grue » : les grues posées sur rails permettent la construction de gigantesques barres d'immeubles. La « grille Dupont » élaborée en 1959 permet de définir le nombre d'équipements collectifs en fonction du nombre de logements.



Les quartiers Bel-Air et Grand-Font à Angoulême : une cité au cœur de la ville

Dans ces deux quartiers, les grands ensembles sont édifiés entre 1950 et 1963 par les architectes Pierre Laliard*, Roger Baleix* et Fernand Poncelet*, selon les plans de construction et de masse dressés par l'architecte en chef Robert Chaume*. La topographie du site a été parfaitement prise en compte par l'architecte en chef ; ainsi, aucune tour ni barre ne dépasse la ligne de crête du Plateau d'Angoulême.



L'immeuble-pont qui s'élève dès 1958 au-dessus de la rue Théodore-Botrel est le premier HLM construit : haut de 7 étages, il comprend 44 logements. De 1961 à 1963, 5 tours en Y et 5 barres sont réalisées au cœur de la Grand-Font pour l'OPDHLM. La préfabrication en usine des éléments de gros-œuvre en béton permet au chantier de s'effectuer dans de très courts délais. Des équipements collectifs complètent le programme.



3 - Plan de masse dessiné par l'architecte en chef Robert Chaume* en 1950 © AD 16 (W 2451)
Les 5 tours en Y et les 5 barres de la Grand-Font

4 - Les immeubles en construction du quartier de La Grand-Font (août 1961)
© C. Saffier de Bard



1 - Angoulême - Bel-Air et Grand-Font,
carte postale © collection particulière
Les quartiers Bel-Air et Grand-Font, aérés et
verdoyants, offrent une image de modernité.
Différentes typologies d'habitat cohabitent :
petit collectif, tours en Y, barres.

**2 & 3 - Appartement témoin à La Grand-Font
(juin 1954) © C. Saffier de Bard**
Les 500 logements offrent tout le confort moderne
pour l'époque : électricité, eau courante, chauffage
central, ascenseur, antenne TV collective.



Pour répondre aux besoins massifs de la population, le logement social se développe non plus dans les centres-villes où la densité est déjà forte mais à l'écart des villes dans des espaces vierges à conquérir. C'est le cas pour les quartiers de Basseau, Grande-Garenne, Ma Campagne à Angoulême et Champ-de-Manœuvre à Soyaux.

Le quartier de Basseau à Angoulême : un aménagement d'urgence, non concerté



La cité de Basseau est établie à l'emplacement du second camp de travailleurs indochinois édifié en 1939 et délaissé par l'Armée en 1947.

4 - Photo aérienne du camp de travailleurs indochinois aménagé en 1939

© AM Angoulême
En 1950, l'ancien camp
militaire de la Poudrerie
comporte encore 125
baraquements disséminés
sur 20 hectares.



5 - Plan de la Poudrerie

© AD 16
Plan topographique dressé
et dessiné en 1949. En bas à
gauche, au lieu-dit La Petite
Garenne, le camp militaire
délaissé.
Flèche du haut : Emplacement
du premier camp de
travailleurs indochinois
(première guerre mondiale)
Flèche du bas : Le second
camp de travailleurs
indochinois (seconde guerre
mondiale)

En 1951, la Ville d'Angoulême se porte candidate au rachat des terrains du camp militaire afin d'y créer une cité d'habitation mais elle n'a pas le temps de finaliser la transaction : en juin de la même année, 300 familles sans logis ou mal logées, principalement des ruraux ou des populations immigrées provenant d'Afrique du Nord et de Pologne, investissent les baraquements militaires insalubres, se les attribuant illégalement.



1 - Les baraquements de l'ancien camp militaire investis par des familles sans logis ou mal logées / photo collection privée publiée dans *Mémoire collective d'un quartier d'Angoulême, Basseau, hier, aujourd'hui*, A.C.A.I.Q., 1985

Les habitants vivent dans la précarité, sans électricité ni chauffage. Dénommés « squatters » dans la presse, ils sont stigmatisés. Cependant, une vie de village s'organise, basée sur l'entraide et la solidarité.

En octobre 1951, le terrain est acheté par le Département qui réalise des travaux pour améliorer les conditions de vie des familles : raccordement à l'électricité, à l'eau courante, au tout-à-l'égout, remise en état des WC collectifs, amélioration de la voirie. Une école primaire est ouverte. En 1952, un centre de consultation pour nourrissons et un dispensaire de la Croix-Rouge sont établis dans le quartier. En octobre 1953, le Département cède la majeure partie de la cité à l'office public départemental HBM (qui devient l'OPDHLM un an plus tard) afin de construire les premiers LOPOFA (Logements populaires familiaux).



Des souvenirs familiaux – Basseau, mémoire d'enfants des années 1950, documentaire sonore immersif écrit, conçu et réalisé par Myriam Hassoun et Léa Grange à partir du témoignage sensible des personnes ayant grandi dans les baraquements de l'ancien camp des travailleurs indochinois de la Poudrerie d'Angoulême à Basseau entre 1950 et 1965.



Durant l'hiver 1954, le Département entreprend la construction de la première cité d'urgence de Charente composée de 50 logements de première nécessité gérée par l'OPDHLM. Ce programme prévoyant 12 000 logements neufs en cités d'urgence pour abriter les mal-logés ou sans-abris, s'inscrit dans le plan gouvernemental établi suite à l'appel de l'Abbé Pierre.



2 - Famille posant devant le baraquement n°117 à Basseau (à droite, un immeuble neuf) photo collection privée publiée dans *Mémoire collective d'un quartier d'Angoulême, Basseau, hier, aujourd'hui*, A.C.A.I.Q., 1985

De 1957 à 1959, 150 logements répartis dans 6 immeubles LOPOFA de 3 et 4 étages sont construits. À la fin des années 1960, le chantier d'urbanisation s'intensifie. L'office public départemental HLM réalise un millier de logements dont plus de la moitié est destinée au relogement des habitants de l'ancien camp.

En 1970, l'aménagement de la RN10 coupe le quartier de Basseau de celui de la Grande-Garenne. Cette rupture physique est vécue comme une véritable mise au ban par les habitants de Basseau. À cette époque, des populations immigrées provenant principalement des pays du Maghreb arrivent en nombre. Avant d'accéder aux logements des barres d'immeubles, elles font étape à la cité de transit de Basseau. La situation du quartier se dégrade. Pour y remédier, la ville d'Angoulême missionne en 1978 un urbaniste chargé de désenclaver le quartier, créer un centre et développer les équipements collectifs. L'école primaire Saint-Exupéry est remplacée par une école solaire (aujourd'hui disparue), les derniers baraquements disparaissent, une mairie annexe (aujourd'hui disparue) est construite par l'architecte Roland Castro*, le premier LOPOFA (bâtiment B) est réhabilité, 45 logements supplémentaires sont créés...



1 - Basseau dans la seconde moitié des années 1970 - La mairie annexe (disparue) au premier plan et les immeubles à l'arrière-plan © AM Angoulême

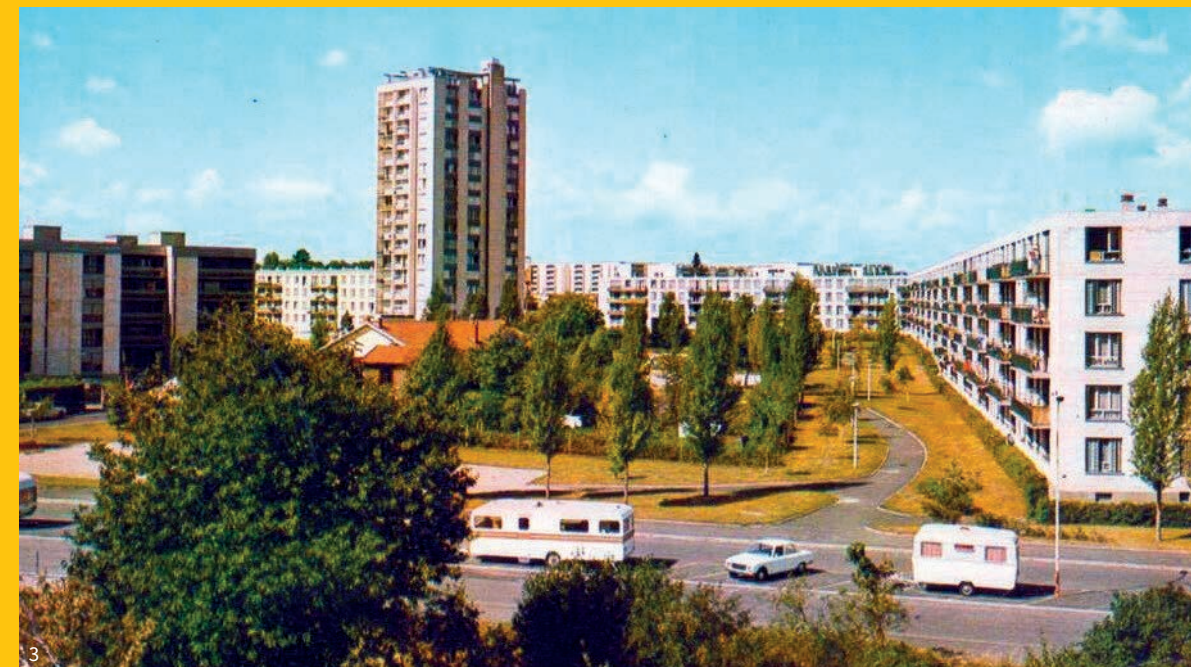
La mairie annexe est construite sur les plans de Roland Castro*. L'architecture exprime le rejet de l'académisme et du fonctionnalisme moderniste de son concepteur.

2 - Basseau dans la seconde moitié des années 1970 - L'école solaire et le rond-point de la piscine © AM Angoulême

Au premier plan, le « rond-point de la piscine » (disparu) situé à l'emplacement d'un grand bassin aménagé en 1952 sur les plans de l'architecte Pierre Laliard* puis comblé. À l'arrière-plan, se dresse l'école solaire construite en 1978 (détruite).



Le quartier de la Grande-Garenne à Angoulême : une zone tampon transformée en cité



3 - Le quartier de la Grande-Garenne, carte postale couleur © AD16 / cote 26 FI 297 - I 74 24

En 1955, les architectes Marcel Duhem* et Roger Guiard* sont chargés d'aménager la vaste garenne boisée destinée à protéger la ville en cas d'explosion de la Poudrerie : la Grande-Garenne. Alors que la Poudrerie est toujours en activité et produit notamment des poudres explosives, propulsives et de la nitroglycérine, le quartier est aménagé et loti de 1958 à 1968.

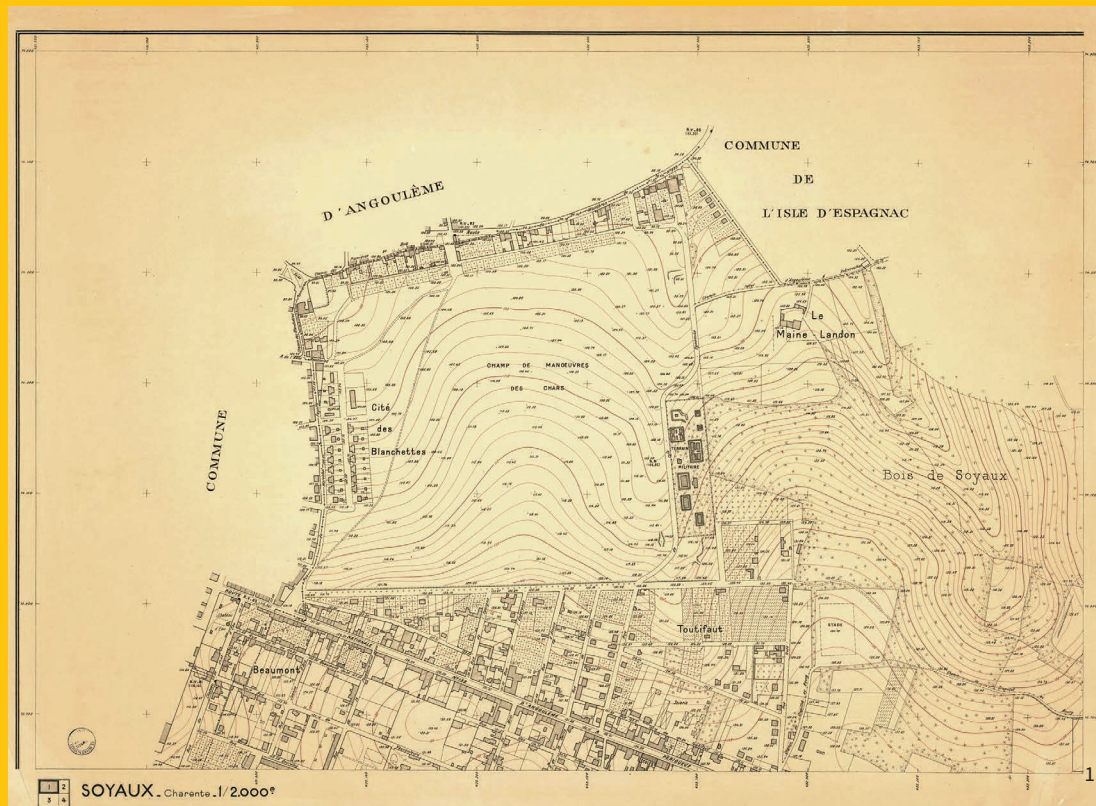
Des immeubles - dont une longue barre semi-circulaire -, une haute tour qui domine le paysage et des petits plots composent le nouveau quartier de la Grande-Garenne.



4 - La longue barre semi-circulaire percée d'un double passage pour les véhicules © PAH/GA

Le quartier du Champ-de-Manœuvre à Soyaux : une opération parfaitement programmée

En 1957, ce sont les 38 hectares du Champ-de-Manœuvre utilisés par l'Armée pour l'entraînement des chars de combat que la commune de Soyaux décide d'investir pour y construire des logements.



1 - Plan du terrain du Champ-de-Manœuvre à Soyaux avant son lotissement
© AD16 / cote 52FI_87

De 1958 à la fin des années 1960, la cité du Champ-de-Manœuvre est élaborée selon les plans de l'architecte Louis Simon*. Il est assisté par Fernand Poncelet*, architecte d'opération. 2 081 logements collectifs répartis dans des barres, plots ou tours sont construits pour le compte de l'office public départemental HLM (909) et du Foyer (1 116) et 56 pavillons pour le Toit charentais. Des équipements collectifs sont implantés dans la cité : centre social et culturel, groupe scolaire composé de 9 écoles, collège et centre commercial. À la mort de Louis Simon* en 1965, Jacques Convert* lui succède. Fernand Poncelet* et Gabriel Gauthier* sont architectes d'opération.



2

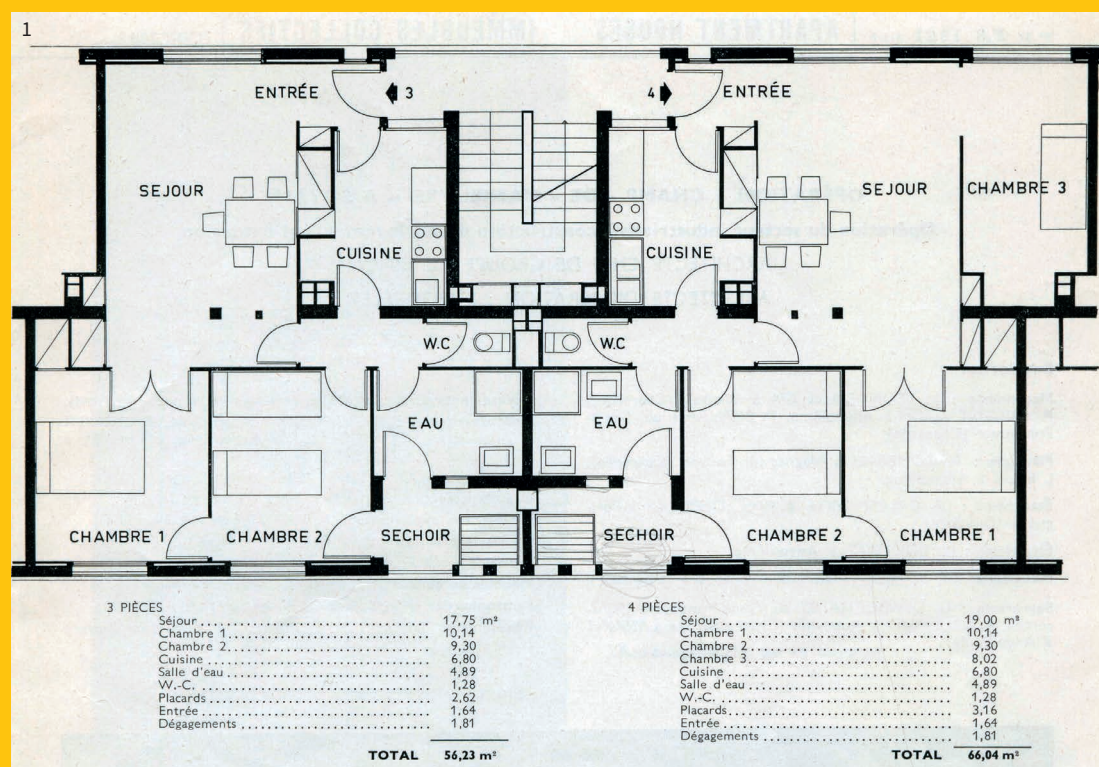


3

3 - Le quartier du Champ-de-Manœuvre à Soyaux, la promesse d'un futur radieux, carte postale © collection particulière
L'urbanisation de la cité reprend les principes de la Charte d'Athènes (densification de l'habitat en hauteur, implantation des immeubles perpendiculairement aux voies, espaces verts)

2 - Maquette (projet non réalisé) du quartier du Champ-de-Manœuvre à Soyaux © AD16

Contrairement à la majorité des grands ensembles en France, construits exclusivement en béton, la construction des premiers immeubles du Champ-de-Manœuvre (1957-1961) conjugue procédé industriel et maçonnerie traditionnelle (pierre de Sireuil ou de Saint-Même-les-Carrières). Formellement, ils adoptent l'esthétique puriste de l'avant-garde moderne des années 1920. Les logements offrent un niveau de confort élevé. À cette époque, la plupart des logements sont occupés par les militaires basés à Angoulême.



1 - Plan de deux appartements mitoyens du Champ-de-Manœuvre © Bernard Mallet
Chaque appartement comprend deux ou trois chambres et dispose d'un séchoir situé derrière la salle d'eau

2, 3 & 4 - Un appartement témoin : confort et modernité pour tous ! © Bernard Mallet pour 2 & 3 / Collection Auzeral - Mairie de Soyaux pour 4
Toilettes, salle d'eau, séchoir et placards muraux équipent chaque appartement.



En 1962, dans une recherche de mixité sociale, Louis Simon* prévoit au nord des grands ensembles et au contact de zones pavillonnaires existantes, 212 logements individuels. Cependant, compte-tenu de l'apport personnel important demandé aux candidats, le Toit charentais est dans l'impossibilité de trouver des acquéreurs pour autant de logements. Un nouveau plan d'aménagement est donc entériné en 1964, réduisant le nombre de logements individuels à 56.

À cette époque, les habitants du Champ-de-Manœuvre sont majoritairement des ouvriers charentais et immigrés, originaires notamment du Maghreb, employés dans les industries locales.



1 - Une tour en construction au Champ-de-Manœuvre © collection Auzéral - Mairie de Soyaux
Issues de la dernière campagne de travaux, les tours de 14 niveaux réalisées de 1965 à 1968 sont exclusivement construites en béton armé. Elles s'inscrivent dans le contexte de standardisation et d'industrialisation de la construction.

Le quartier de Ma Campagne à Angoulême : un espace de relégation transformé en ZUP

En 1961-1963, c'est un autre espace non loti que Louis Simon* est chargé d'étudier pour l'aménagement d'une cité : le plateau de Ma Campagne. À cette époque, 3 ou 4 fermiers y sont établis et une trentaine de familles tziganes vit aux Chaumes-de-Crages, l'un des dépotoirs de la ville d'Angoulême.



2 - La ZUP de Ma Campagne en chantier. © Centre Social Les Alliers - Angoulême
Au premier plan, les caravanes des familles tziganes. Ces familles qui vivaient encore aux Chaumes-de-Crages à Ma Campagne au début des années 1970 venaient du camp des Alliers d'Angoulême où elles avaient été internées de 1940 à 1946



Le camp des Alliers à Angoulême : camp de réfugiés pour les Républicains espagnols puis camp d'internement pour nomades

Le camp des Alliers fut créé à Angoulême en 1938 pour loger les Républicains espagnols fuyant la guerre civile. En août 1940, sous l'occupation allemande, les hommes et les adolescents de plus de 13 ans furent déportés à Mauthausen. Les femmes et les enfants furent réexpédiés en Espagne franquiste. En septembre 1940, suite à l'interdiction de circulation des nomades prise pour toute la durée de la guerre, une soixantaine de tziganes, évacuée de Lorraine, fut assignée à résidence et internée dans le camp jusqu'à sa fermeture en juin 1946. Le camp des Alliers fut le dernier camp d'internement pour nomades à fermer ses portes en France.

En 1966, le conseil municipal d'Angoulême crée la zone à urbaniser en priorité (ZUP) de Ma Campagne qui s'étend sur 40 hectares. Le chantier d'urbanisation débute en 1971 sous la conduite des architectes Rémond*, Andrault* et Parat*. 850 logements sont répartis dans des tours cruciformes de 13 à 14 niveaux et dans deux immeubles-pyramides. Ils sont gérés par l'office public d'aménagement et de construction (450 logements), l'office public départemental HLM (200 logements) et le Foyer (200 logements).



1 - Les terrasses d'Égyptos à Ma Campagne © PAH/GA
Construits en 1975 par les architectes Andrault* et Parat*, les deux immeubles jumeaux sont labellisés Architecture contemporaine remarquable depuis 2021



Le label « Architecture contemporaine remarquable » est créé par la loi du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine. Ce label succède au label « Patrimoine du XX^e siècle », créé en 1999 et désormais disparu.

Il signale les édifices et productions de moins de 100 ans non protégés au titre des Monuments historiques. L'objectif poursuivi est de montrer l'intérêt de constructions récentes que tout un chacun peut habiter et fréquenter, de faire le lien entre le patrimoine ancien et la production architecturale actuelle, d'inciter à leur réutilisation en les adaptant aux attentes du citoyen (écologique, mémorielle, sociétale, économique...).

Dès 1978, les habitants se plaignent de l'isolement des « 850 », de la promiscuité générée par la configuration des logements, de l'absence d'âme du quartier et du manque d'équipements collectifs (ils apparaissent seulement au début des années 1980).



Le malaise des habitants de Ma Campagne reflète la crise des grands ensembles, apparue dès le milieu des années 1960 en région parisienne. Différents rapports réalisés dans les années 1970 mettent en évidence la paupérisation d'une partie du parc social et le départ des classes moyennes du parc HLM, du fait de la facilitation de l'accès à la propriété. Ils pointent les risques élevés de ségrégation sociale dans les grands ensembles.

Pourtant dans les années 1970-1980, d'autres ensembles de logements collectifs continuent d'être bâtis dans les communes industrielles de l'Angoumois : Les Écasseaux à L'Isle d'Espagnac, Villemont à Ruelle sur Touvre, La Foucaudie à Nersac, L'Étang-des-Moines à La Couronne, Sous-les-Vignes à Saint-Michel, Le Treuil et La Garenne à Gond-Pontouvre. Ils sont toutefois moins imposants que ceux de la première génération.

2 - Vue aérienne du quartier de Ma Campagne : au premier plan « Les 850 »
collection particulière
Les « 850 » : un îlot dans le quartier. Un rapide constat d'échec...



1



2

1 - La cité des Écasseaux à L'Isle d'Espagnac © PAH/GA
2 - La cité de la Foucaudie à Nersac © PAH/GA

LE RETOUR À L'HABITAT SOCIAL INDIVIDUEL : DE 1950 AU DÉBUT DES ANNÉES 1980

Le logement social individuel coopératif : Castors et BATICOOP

Les cités Castors

En Angoumois dans les années 1950, parallèlement à la construction des premiers grands ensembles, des habitants s'organisent pour construire leur maison : les Castors. La solidarité au cœur du mouvement des Castors est issue des valeurs morales chrétiennes mais aussi de la Résistance. Les Castors trouvent en Angoumois - territoire fortement marqué dès le XIX^e siècle par les mouvements coopératifs et mutualistes - une terre d'ancrage.

La première cité Castor a été créée en 1948 à Pessac (Gironde) à l'initiative d'un prêtre ouvrier. En 2015, cette cité a été labellisée Architecture contemporaine remarquable.



3

3 - *Quand l'union fait la force ! Les deux Castors aménagent la cité Castor dans le quartier de la Grande-Garenne à Angoulême.*
© Capture d'images réalisées dans les années 1950 par le Castor Guy Dumousseau, surnommé « Cinéma » / collection AD 16 et Cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine. À l'arrière-plan, se dressent les deux barres d'immeubles, rues Colbert et du Dr Schweitzer

De 1952 à 1963, à l'initiative de Jean Sebire*, ingénieur des Ponts et Chaussées, 69 familles - ouvriers et employés principalement - s'unissent pour bâtir leurs maisons : 26 sont construites à Angoulême, rue Pierre-Aumaître dans le quartier de la Grande-Garenne et 43 à Gond-Pontouvre, avenue Jean-Sebire, rue de la Garenne, impasses des Fourmis et des Abeilles.



1 & 2 - Les maisons Castors à Gond-Pontouvre (avenue Jean-Sebire et impasse des Fourmis) © PAH/GA



La cité Castor de Gond-Pontouvre, documentaire sonore conçu et réalisé en 2024 sur le Sentier métropolitain de GrandAngoulême par Jimmy Kirnisky, Marc Tournier et Margaux Wartelle à partir du témoignage d'un fils de Castor habitant la cité.

Les règles sont les suivantes : chacun s'engage à consacrer au moins 24 heures par mois au chantier et les maisons ne seront attribuées par tirage au sort qu'à l'issue du chantier. Le financement des travaux est assuré par l'apport-travail², le Crédit Foncier et le Sous-Comptoir des Entrepreneurs. Les avances de démarrage sont fournies par la Caisse d'Allocations Familiales et par la Caisse d'épargne d'Angoulême. Les municipalités d'Angoulême et de Gond-Pontouvre acceptent de garantir l'emprunt contracté par la Société coopérative d'HLM « Les Castors angoumoisins » auprès de la Caisse d'épargne.

Malgré la difficulté de la tâche, le système Castor est attractif puisque les maisons atteignent des prix de revient de 30 à 40% inférieurs aux prix normaux. Ainsi entre 1948 et 1952, environ 10 000 logements Castors sont construits en France.



3 - La Grande-Garenne à Angoulême (rue Cité des Castors) © PAH/GA

L'efficacité, la facilité et la simplicité de mise en œuvre ayant primé lors de leur conception, les maisons Castors se caractérisent par la simplicité de leur plan, leur architecture modeste dénuée d'avant-gardisme et leur forme répétitive. Ainsi les lotissements Castors se fondent dans le paysage urbain des banlieues.

Une expérience similaire d'habitat coopératif est menée à Ruelle sur Touvre : 6 logements dont 5 situés rue des Castors sont bâtis par un groupe d'ouvriers de la Fonderie. Faute de document à ce jour, il est impossible d'affirmer que cette opération relève d'une initiative Castor à proprement parler.

² Le principe de l'apport-travail est reconnu par l'État par la circulaire interministérielle du 5 mai 1949.

Les lotissements BATICOOP

Une autre expérience de mouvement coopératif est menée en Angoumois à la fin des années 1950 : les lotissements BATICOOP. L'association nationale BATICOOP est créée en 1952 par Michel Anselme, secrétaire général de l'Union nationale des Castors. Elle a pour objectif la mise en place en France de coopératives de construction en accession à la propriété. Elles bénéficient de financements pour les logements LOGECO (Logements économiques et familiaux) créés en 1953 dans le cadre du plan Courant pour relancer l'accession à la propriété : aides de la commune ou du département pour l'achat du terrain, prêts pour la construction, primes à la construction, allocations logement, exonérations fiscales... Comme pour les Castors, l'apport personnel de 20% peut se faire sous la forme d'un apport-travail.

À Angoulême, plusieurs lotissements BATICOOP sont aménagés en 1958 : la cité des Agriers, au sud de la rue du Port-Thureau, composée de 30 logements ; 72 logements à Ma Campagne, rues Lombrette et du Canada ; 40 logements boulevard de Bretagne.



Le lotissement BATICOOP de la Brûlerie à Saint-Yrieix sur Charente conçu de 1964 à 1968 par l'architecte André Morisseau* à l'initiative de la municipalité, présente quant à lui davantage de modernité. Il se compose de 56 logements bâtis à proximité de l'église Notre-Dame de la Route. Le lotissement reprend les principes de la Chartes d'Athènes : les petites barres de quatre logements, entourées d'espaces verts, sont implantées de biais par rapport à la rue afin de rompre avec la rue corridor traditionnelle.



3 - L'affiche promotionnelle du lotissement de la Brûlerie © Archives municipales de Saint-Yrieix sur Charente
Elle est inspirée des banlieues « à l'américaine » caractérisées par l'absence de limites de parcelles sur la rue et par une architecture moderne

4 - Pavillon type F5 du lotissement de la Brûlerie © PAH/GA
Plan en décrochés, fenêtres en longueur et larges baies vitrées sont modernes pour l'époque

1 & 2 - Maisons Baticoop, rue du Port-Thureau (1) et boulevard de Bretagne (2) à Angoulême © PAH/GA

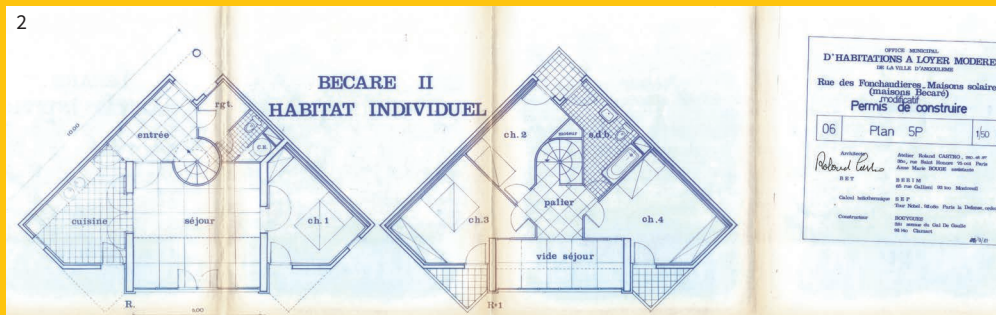
Les LOGECO adoptent des plans-types issus des catalogues publiés par le ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme et se contentent de respecter les critères de qualité, de confort et de prix du ministère. Il en résulte des lotissements composés de modèles simples et répétitifs qui passent inaperçus aux yeux des non-initiés. On relève pourtant des récurrences : sous-bassement en maçonnerie traditionnelle, garage au rez-de-chaussée, pièces de vies situées à l'étage accessibles par un escalier extérieur, couleurs vives des huisseries et clôtures (lorsque la peinture d'origine a été conservée). © PAH/GA

Un lotissement solaire : atypique, moderne et innovant



Les deux chocs pétroliers de 1973 et 1979 conduisent l'État à s'orienter vers les énergies douces notamment dans le domaine du logement.

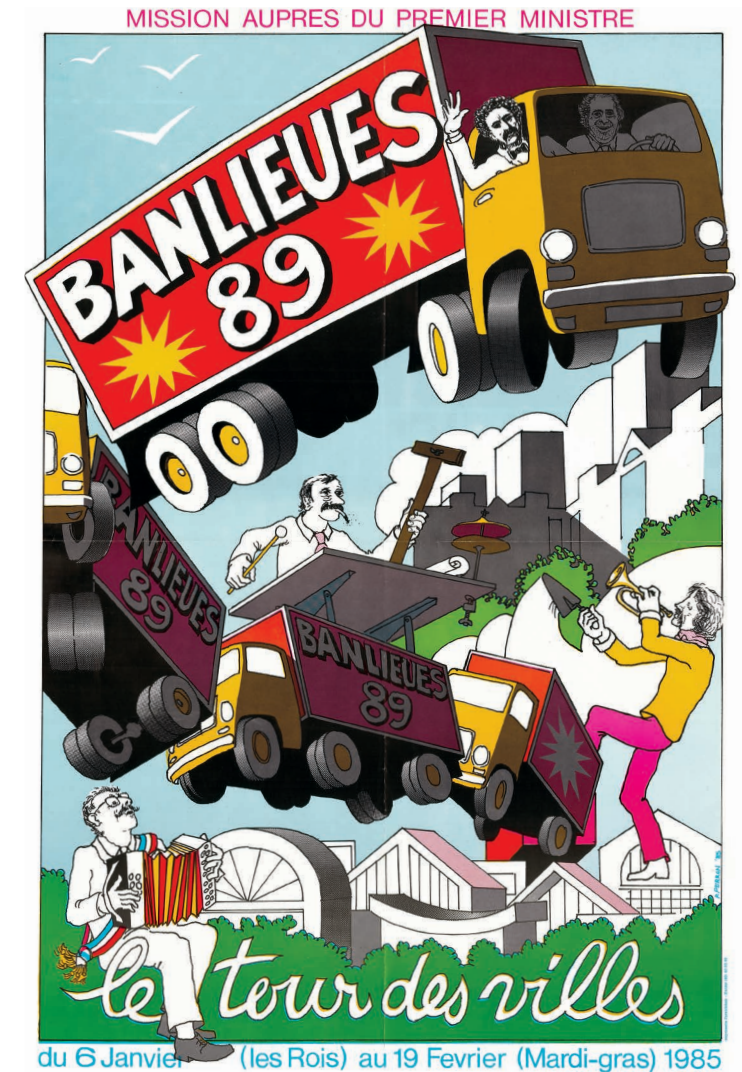
Au début des années 1980, une expérience architecturale innovante et expérimentale est entreprise : un lotissement solaire dans le quartier Saint-Cybard d'Angoulême. Réalisé entre 1981 et 1984 par Roland Castro* pour le compte de l'office public départemental HLM de la Ville d'Angoulême, le projet s'inscrit dans le cadre du concours des « 5 000 maisons solaires » organisé en 1980 par le ministère de l'Environnement et du Cadre de vie. Avec l'école solaire de Basseau (construite en 1978, aujourd'hui disparue), les maisons solaires de la rue Marcel-Gaston-Mercier semblent être les deux seules expériences de constructions solaires menées dans les années 1980 en Angoumois.



1 - Une maison solaire rue Marcel-Gaston-Mercier dans le quartier Saint-Cybard d'Angoulême, Frantz Rein © Studio Territoires pour la DRAC Nouvelle-Aquitaine / CRMH Ces maisons exploitaient à la fois le solaire actif par l'usage de panneaux solaires et le solaire passif par la présence d'une verrière se déployant sur les deux niveaux d'élévation.

2 - Plan d'une maison solaire 5 pièces du lotissement solaire d'Angoulême, Roland Castro architecte, 25 septembre 1981, 1/50, Office municipal d'HLM de la ville d'Angoulême, AM Angoulême

LA RÉNOVATION DES GRANDS ENSEMBLES : DU MILIEU DES ANNÉES 1980 À NOS JOURS



Affiche Banlieues 89 © Affiche éditée dans P. Perrot, *Banlieues 89, le tour des villes*, 1985, imprimerie Parenthèses (Nantes), Collection privée L'architecte Roland Castro* et l'urbaniste Michel Cantal-Dupart*, missionnés par le Premier Ministre pour désenclaver et remodeler les banlieues, sont représentés dans le camion comme des rock-stars en tournée.



La décentralisation territoriale

Après avoir détenu pendant plus de 35 ans le monopole de la planification urbaine et du logement social, l'État le décentralise en 1982 au profit des communes. Cependant, à la fin des années 1980, devant la généralisation et l'ampleur des problèmes dans les cités, l'État reprend la main. Depuis la loi ALUR de 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, la compétence est exercée par les communautés de communes et d'agglomération.



La crise des grands ensembles

Les émeutes urbaines qui éclatèrent au début des années 1990 rappelèrent que les quartiers de grands ensembles cristallisaient les problèmes liés à l'accélération de la concentration urbaine. Le gouvernement d'Alain Juppé tenta de répondre à la crise des banlieues en initiant, le 26 décembre 1996, le Pacte de Relance pour la Ville. Il recensait 750 Zones Urbaines Sensibles (ZUS) à réaménager en priorité. Les cités de Basseau, Grande-Garenne, Grand-Font, Bel-Air, Ma Campagne à Angoulême et du Champ-de-Manœuvre à Soyaux, en faisaient partie.

Année 1999 (données INSEE)	Zones urbaines sensibles (ZUS)
Chômage	30.3%
Non diplômés	31.1%
Moins de 25 ans	35.5%
Étrangers	8.5%
Familles monoparentales	29.3%
Locatifs HLM	74.4%
Ménages non imposés	63.3%



1 - Quartier Frais-Vallon - Marseille, classé ZUS en 1996, par Fr.Latreille — Travail personnel, CC BY-SA 4.0, <https://commons.wikimedia.org/w/index.php?curid=110321743>

LA PREMIÈRE GÉNÉRATION D'OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN (ORU) : 2005 – 2018

Dans les années 1990, le parc social angoumoisin est vieillissant : la moitié des grands ensembles a plus de 30 ans. Certains quartiers dégradés sont devenus des lieux de ségrégation sociale où règnent insécurité, échec scolaire, chômage et tensions interculturelles. Dans les quartiers les plus en difficulté, le processus de ghettoïsation s'amorce.



2 - Immeuble « les 850 » à Ma Campagne.

© direction Cohésion territoriale et appui aux communes - GrandAngoulême
Des quartiers en crise : vétusté des logements et paupérisation des habitants...

Afin de remédier à la crise, trois ORU sont programmées au début des années 2000 : à Angoulême, dans les quartiers de Ma Campagne (2005-2012) et de Basseau-Grande-Garenne (2008-2019) et à Soyaux, à la cité du Champ-de-Manœuvre (2008-2018). De profondes transformations sont opérées dans le domaine du logement (réhabilitations, démolitions, constructions), des espaces publics, des équipements et des services de proximité afin d'améliorer conditions et qualité de vie des habitants.



1 - « Casser » l'image des quartiers : la démolition d'une partie des « 850 » à Ma Campagne, Angoulême © direction Cohésion territoriale et appui aux communes - GrandAngoulême.
2 - La démolition du bâtiment A en cours au Champ-de-Manœuvre à Soyaux © G. Truffandier



Rénovation urbaine du secteur sud-ouest du Champ-de-Manœuvre - avant-projet, 8 juillet 2009, J.-M. Beffre*, architecte, J.-F. Galinet* architecte paysagiste - Ville de Soyaux pôle aménagement et développement
 En haut, plan avant travaux. En bas, plan après démolition des barres.
 En rouge, bâtiments à démolir ; en bleu foncé, logements réhabilités et résidentialisés

Ces opérations d'urbanisme s'inscrivent dans le cadre de la loi de 2003 d'orientation et de programmation pour la ville et la rénovation urbaine, dont le plan quinquennal national prévoit 200 000 nouveaux logements sociaux, 200 000 réhabilitations et 150 000 à 200 000 démolitions de logements vétustes.

L'Agence Nationale de la Rénovation Urbaine (ANRU) soutient les collectivités dans leurs ORU qui ne se contentent plus de réhabiliter mais qui démolissent et reconstruisent. Pour atteindre la mixité sociale, des maisons sont construites en accession à la propriété.

Pour autant, le problème de ségrégation socio-spatiale n'est pas toujours résolu. Dans certains cas, les maisons destinées aux populations moins en difficulté sociale que les locataires des logements sociaux collectifs sont isolées des grands ensembles (rue en boucle, impasse, domaine clos), preuve des limites de l'exercice de mixité sociale.



1 & 2 - Maisons individuelles habillées de bardage bois à Basseau - Angoulême
© direction Cohésion territoriale et appui aux communes
- GrandAngoulême
et au Champ-de-Manœuvre à Soyaux
© J.-M. Faure

À cette période, dans la ville de l'image, l'amélioration du cadre de vie des quartiers passe aussi par la création de murs peints programmée dans le cadre de la politique culturelle : en 2001 à la Grand-Font, *New-York sur Charente* de Nicolas de Crécy* et *Le jardin extraordinaire* de Florence Cestac* ; en 2014 à la Grande-Garenne, *Le défilé de Turf**. Les murs réalisés antérieurement au programme officiel sont restaurés : le mur d'Erró* (1982) à Ma Campagne et le mur de Gérard Tisseran* (1986) à Basseau.



3, 4 & 5 - Murs peints © PAH/GA (3 & 4) / Ville d'Angoulême (5)
New-York-sur-Charente de Nicolas de Crécy* et *Le jardin extraordinaire* de Florence Cestac* dans le quartier de la Grand-Font ; *Le défilé de Turf** dans le quartier de la Grande-Garenne.

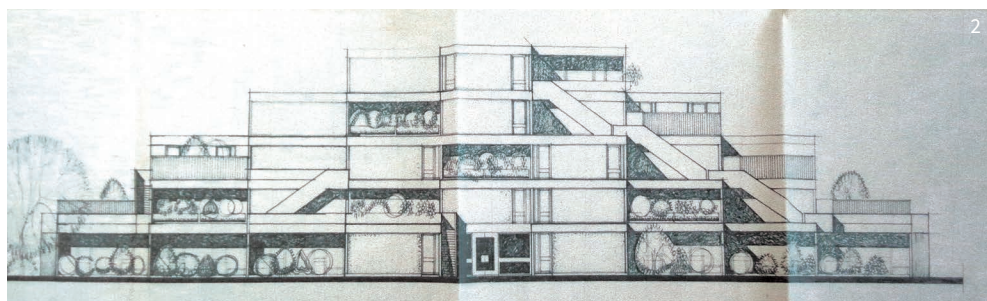


La patrimonialisation des grands ensembles

Au niveau national, parallèlement aux ORU, la patrimonialisation des grands ensembles s'opère. Certaines formes architecturales sont reconnues comme des éléments patrimoniaux représentatifs de la production architecturale du XX^e siècle en France. Ainsi, quelques grands ensembles sont labellisés au titre du label Patrimoine contemporain remarquable. C'est le cas des quartiers Beaulieu et Foch à Saint-Étienne en 2003 et 2004.



En Angoumois, les deux immeubles Les terrasses d'Égyptos conçus par les architectes Andrault* et Parat* à Ma Campagne sont labellisés depuis 2021 (voir photo p. 34).



1 - Le quartier de Beaulieu-le Rond-Point à Saint-Étienne, collection particulière
Le quartier est l'un des premiers grands ensembles urbains français labellisés Architecture contemporaine remarquable

2 - Immeuble Les terrasses d'Égyptos, quartier Ma Campagne - Angoulême, Plan façade type, 27 mai 1973, Société d'économie mixte de la ville d'Angoulême

LA DEUXIÈME GÉNÉRATION D'OPÉRATIONS DE RENOUVELLEMENT URBAIN (ORU) : 2018-2030

En octobre 2018, les projets d'ORU des quartiers Bel-Air Grand-Font à Angoulême et de L'Étang des Moines à La Couronne ont été retenus au titre du nouveau programme national de rénovation urbaine (NPNRU) 2014-2030.



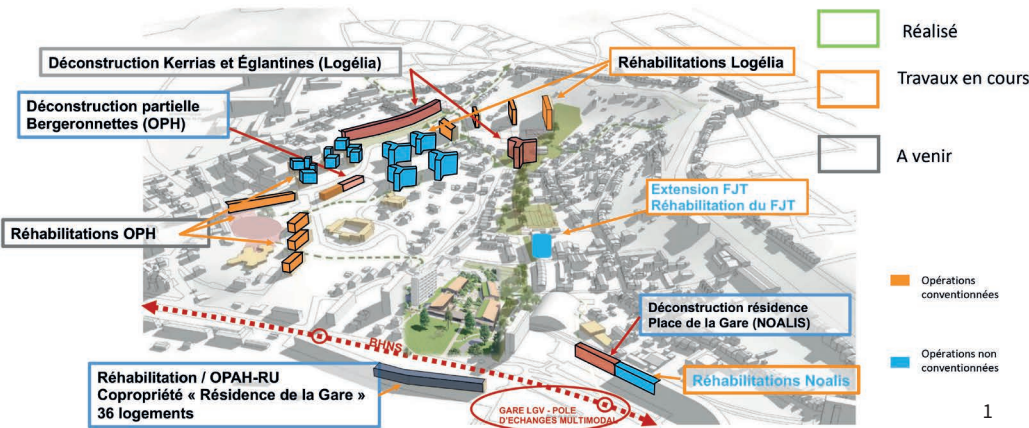
La réhabilitation du parc social de L'Étang-des-Moines à La Couronne est achevée depuis juin 2024. Les logements mal conçus et énergivores, étaient fortement dégradés. Ainsi, la rénovation de 111 logements a mis un fort accent sur le volet énergétique. La démolition du bâtiment A3 comprenant 14 logements débutera à l'automne 2025 et durera six mois.

3 - Le quartier de L'Étang-des-Moines réhabilité - La Couronne © PAH/GA
Le nouvel espace Saint-Jean, trame verte en coeur de ville, permet depuis l'été 2025 la reconnexion de L'Étang-des-Moines au centre-ville de La Couronne

4 - La cité de L'Étang-des-Moines à La Couronne réhabilitée © PAH/GA

Pour désenclaver et modifier la physionomie du quartier Bel-Air Grand-Font, où l'architecture est de qualité, le projet urbain prévoit un réaménagement urbanistique plutôt qu'architectural. L'opération est en cours. Elle prévoit la réhabilitation de 582 logements et la suppression de 195 autres. L'immeuble Bergeronnettes a été partiellement déconstruit en 2021, celui situé place de la Gare l'a été en 2024. Le tripode Églantines sera totalement démantelé à compter de janvier 2026 ainsi que la barre Kerrias à partir de septembre 2027.

AVANCEMENT OPERATIONNEL : Bel Air – Grand Font Habitat



1 - plan ORU Grand-Font - Ville d'Angoulême - daté de 2025



2

2 - La Résidence de la Gare réhabilitée © PAH/GA

Contrairement aux trois précédentes ORU, il est prévu de bâtir de nouveaux logements sociaux en amont de l'opération afin d'accueillir en partie les locataires dont les bâtiments seront détruits.

À cet effet, neuf communes de GrandAngoulême se sont engagées à construire d'ici 2029 de nouveaux logements sociaux, alors même que certaines d'entre elles ne sont pas tenues aux obligations de la loi relative à la solidarité et au renouvellement urbain (SRU) : Angoulême, Bouëx, Champniers, Gond-Pontouvre, La Couronne, Mornac, Ruelle sur Touvre, Touvre et Voeuil-et-Giget.



3 - Construction à Bouëx de logements sociaux locatifs dans le cadre de la rénovation urbaine
© PAH/GA Lotissement en construction dans le bourg (été 2025)



4

4 - La résidence intergénérationnelle « Les Prés de l'Or » à Champniers © PAH/GA
Parmi les 37 logements, 17 sont des logements de reconstitution de l'offre démolie dans le quartier Bel-Air Grand-Font à Angoulême



CONCLUSION

De par son passé industriel, son fort ancrage mutualiste et sa tradition d'accueil de populations exogènes, l'Angoumois a une profonde culture du logement social. À l'origine privée, sa prise en charge publique est de ce fait plus précoce que dans d'autres territoires français. L'Angoumois constitue donc un véritable archétype de l'histoire et de la typologie du logement social en France.

Aujourd'hui sous l'effet de la métropolisation, l'accueil des populations les plus fragiles dans les villes moyennes, où la vie est moins chère, est un des enjeux majeurs des territoires en marge des grandes métropoles. La production d'un habitat durable, économe en superficies constructibles et en énergie, prenant en compte les enjeux de santé et de mixité sociale et générationnelle, ainsi que la requalification du parc historique vieillissant sont les nouveaux défis des bailleurs sociaux et des collectivités territoriales. L'histoire du logement social en Angoumois est donc loin d'être achevée.

1 - Les premiers logements sociaux locatifs d'Angoulême, quartier de la gare © PAH/GA

REMERCIEMENTS

Je remercie Christophe Bourel Le Guilloux, Conservateur régional des monuments historiques de Nouvelle-Aquitaine, d'avoir impulsé cette étude en choisissant en 2019 le thème du logement social et des lotissements en Angoumois comme sujet du dossier de recrutement de la cheffe de projet du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême.

J'adresse un remerciement appuyé à Jean-Michel Faure, Professeur agrégé et membre du Comité scientifique du Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême, pour ses conseils précieux et sa collaboration tout au long du projet. Il a apporté la profondeur historique nécessaire à cette étude et mis ses talents de cartographe au service du Focus.

Merci également à Jean-Christophe Pèbre, Professeur de lettres modernes au Lycée de l'image et du son d'Angoulême, pour sa relecture attentive.

Je remercie François Périssat de la confiance qu'il m'a témoignée en me confiant ses archives familiales.

Je suis reconnaissante à Ascension Garcia Robles, Nouar Mohamed Cherif et Stéphane Coudret pour leur contribution au Focus en autorisant la reproduction de photographies rares et si importantes pour l'histoire mémorielle du territoire. Merci à Myriam Hassoun et Léa Grange qui ont accepté de partager dans ce livret leur documentaire sonore, récit des premiers habitants de la cité de Basseau. Merci à Jimmy Kirnisky, Marc Tournier et Margaux Wartelle de radio Zaï Zaï pour le partage de leur documentaire sonore consacré aux Castors angoumoisins. Enfin j'adresse mes remerciements à Marine Pradel pour le partage des informations et de l'actualité des Opérations de renouvellement urbain du territoire.

Laetitia Copin-Merlet,

*Cheffe de projets et Directrice du service
Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême*



2 - Pavillons de la cité Lafarge à la Couronne © PAH/GA

INDEX DES LIEUX

- A** Abbé-Rousselot (rue de l') **Angoulême**, HBM p.14
Agriers (Les) **Angoulême** cité BATICOOP p.40
Alliers (Camp des) **Angoulême** p.33
- B** Basseau **Angoulême** camp de travailleurs indochinois p.12, 23 à 25
Basseau **Angoulême** cité, quartier p.23, 25, 26, 44, 46, 48, 49
Basseau **Angoulême** École primaire Saint-Exupéry, école solaire p.26, 42
Basseau (rue de) **Angoulême**, pavillons Loucheur p.16
Bel-Air **Angoulême** quartier p.21, 22, 44, 51, 52
Blanchettes (Les) **Soyaux**, HBM p.13
Bouëx p.53
Bretagne (bd. de) **Angoulême**, lotissements BATICOOP p.40, 41
Brûlerie (La) **Saint-Yrieix sur Charente**, lotissement BATICOOP p.41
Bussate (La) **Angoulême** bâti ouvrier p.10
- C** Canada (rue du) **Angoulême**, cité BATICOOP p.40
Castors **Angoulême**, Grande-Garenne, lotissements p.37, 39
Castors **Gond-Pontouvre**, lotissements p.38, 39
Castors (rue des) **Ruelle sur Touvre**, maisons type Castor p.39
Chabasse (bd.) **Angoulême**, HBM p.14
Champ-de-Manœuvre (Le) **Soyaux** cité, quartier p.20, 23, 28 à 32, 44, 46 à 48
Champniers p.53
Chaumes-de-Cruges (Les) **Angoulême** p.33
Colbert (rue) **Angoulême** p.37
- E** Écasseeux (Les) **L'Isle d'Espagnac** quartier p.35, 36
Étang-des-Moines (L') **La Couronne** quartier p.35, 51
- F** Fontchaudière (rue) **Angoulême** p.10
Foucaudie (La) **Nersac** quartier p.35, 36
Fourmis (impasse des) **Gond-Pontouvre** p.38
- G** Gambetta (av.) **Angoulême** p.18
Gare (La) **Angoulême** quartier p.17 à 19, 54
Garenne (La) **Gond-Pontouvre** p.35
Gilson (rue du Docteur) **Angoulême**, pavillons Loucheur p.16
Gond-Pontouvre p.11, 53
Grand-Font (La) **Angoulême** quartier, cité p.21, 22, 44, 49, 51, 52
Grand-Font (rue de la) **Angoulême** p.19
Grande-Garenne (La) **Angoulême** quartier, cité p.23, 25, 27, 44, 46, 49
Guise p.10
- J** Jean-Sebire (rue) **Gond-Pontouvre**, cité Castor p.38

- L** **La Couronne** p.11, 53, 55
Lafarge **La Couronne** cité p.11, 55
Lattre-de-Tassigny (av. du Maréchal de) **Angoulême** p.18
Lombrette (rue) **Angoulême**, cité BATICOOP p.40
L'Houmeau **Angoulême**, bâti ouvrier p.10
L'Isle d'Espagnac, pavillons Loucheur p.16
- M** Ma Campagne **Angoulême**, quartier, cité p.23, 33, 34, 44 à 46, 49, 50
Les 850 p.35
Madeleine (La) **Angoulême**, quartier p.18
Magnac sur Touvre p.14
Marcel-Gaston-Mercier (rue) **Angoulême** p.42
Maréchal-Juin (rue du) **Angoulême** et **Soyaux** p.13
Marseille p.44
Mornac p.53
Mouthiers sur Boëme p.9, 10
Mulhouse p.8
- N** **Nanterre** p.11
Nersac p.11
Noisiel p.8
- P** Paul-Vieille (rue) **Angoulême** p.12
Pessac p.37
Pierre-Aumâtre (rue) **Angoulême** quartier Grande-Garenne, cité Castor p.38
Port-Thureau (rue du) **Angoulême**, cité BATICOOP p.40, 41
- R** Rochandry (La) **Mouthiers sur Boëme**, bâti ouvrier p.9, 10
Ruelle sur Touvre p.11, 14, 18, 53
Ruelle sur Touvre, pavillons Loucheur p.16
- S** Saint-Cybard **Angoulême**, bâti ouvrier p.10
Saint-Cybard **Angoulême** quartier maisons solaires p.42
Saint-Étienne p.50
Saint-Martin **Angoulême**, bâti ouvrier p.10
Saint-Même les Carrières p.30
Saint-Michel p.11
Saint-Yrieix sur Charente p.41
Sireuil p.11, 30
Sous les Vignes **Saint-Michel**, quartier p.35
Soyaux pavillons Loucheur p.16
Schweitzer (rue du docteur) **Angoulême** p.37
- T** Théodore-Botrel (rue) **Angoulême** p.21
Touvre p.53
Treuil (Le) **Gond-Pontouvre**, quartier p.35
- V** Vibrac (route de) **Angoulême** p.12
Villement **Ruelle sur Touvre**, quartier p.35
Vœuil et Giget p.53

INDEX DES PERSONNES

ALAMIGEON, famille d'industriels papetiers charentais (XIX^e - XX^e siècle)

ANDRAULT Michel (1926-2020), architecte associé à Pierre Parat. Ensemble, ils bâtissent 19 000 logements, notamment autour du concept de logements en pyramide comme alternative aux barres et aux tours

BALEIX Roger (1885-1958), architecte du département de la Charente depuis 1920. Auteur d'un plan d'aménagement, d'embellissement de la ville d'Angoulême (1925-1936), il participa en tant qu'architecte d'opération au projet de reconstruction du quartier de la Grand-Font aux côtés de l'architecte Robert Chaume. Il est la figure majeure de l'architecture angoumoisine de l'entre-deux-guerres

BEFFRE Jean-Marc (1967-), architecte urbaniste. Il a débuté sa carrière à Paris, au début des années 1990, au sein de l'agence de l'architecte Paul Chemetov. Il a ouvert son agence d'architecture et d'urbanisme à Angoulême en 1996

BERRY André (1869-1960), architecte de la cité jardin de Nanterre (1921-1923)

BROUSSAUD Édouard (1870-1946), industriel papetier angoumoisin propriétaire de deux usines de papier à cigarettes « Le Nil » à Saint-Cybard (Angoulême) et Cothiers (La Couronne), marque à laquelle il donna une renommée mondiale

CALLAUD-BELLISLE Pierre (1773-1831) industriel papetier Angoumoisin propriétaire de la papeterie de Veuze à Magnac sur Touvre

CANTAL-DUPART Michel (1940 -) architecte et urbaniste, professeur honoraire au Conservatoire national des Arts et Métiers. Il a notamment participé à la mission Banlieues 89 aux côtés de Roland Castro

CASTRO Roland (1940-2023), architecte. Il est à l'origine de réflexions sur les banlieues qui donnèrent lieu à la mission interministérielle Banlieues 89 animée conjointement avec l'architecte-urbaniste Michel Cantal-Dupart. À la fin des années 1970, il devient architecte-conseil à la Ville d'Angoulême et conçoit de multiples projets d'aménagement urbain, dont trois places du centre-ville. Dans les années 1980, il est l'auteur à Angoulême de deux réalisations d'ampleur, très novatrices pour l'époque : un lotissement solaire dans le quartier Saint-Cybard et le Vaisseau Möbius labellisé « Architecture Contemporaine Remarquable » en 2020

CESTAC Florence (1949-), autrice de bande dessinée. Grand Prix de la Ville d'Angoulême en 2000. Autrice du mur peint *Le jardin extraordinaire* en 2001, 24, rue Pierre Séward à Angoulême

CHAUME Robert (1905-1993), architecte du département de La Charente en 1949. Architecte en chef pour un ensemble de 500 logements dans le quartier Bel-Air Grand-Font à Angoulême en 1959-1960

CONVERT Jacques (1933-1998), architecte. Il succède en 1965 à l'architecte en chef Louis Simon pour le suivi du chantier du Champ-de-Manœuvre à Soyaux. Sa première construction dans le domaine de la maison individuelle, la villa conçue en 1967 au n° 95 rue de l'Hirondelle à Angoulême, est inscrite Monument historique depuis 2015

CRÉCY Nicolas de (1966 -), auteur de bande dessinée et du mur peint *New-York sur Charente* en 2001, haute fresque de 33 mètres dans le quartier de la Grand-Font à Angoulême

DE GAULLE Charles (1890-1970), général de Brigade, résistant et homme politique français. Président de la République de 1958 à 1969

DUHEM Marcel (?-?), architecte à Arcachon et à Angoulême dans les années 1950-1960. Concepteur avec Roger Guiard de la cité de la Grande-Garenne et des écoles maternelles Jean-de-la-Fontaine et Jean-Macé d'Angoulême

ERRÓ Guðmundur Guðmundsson dit (1932 -), peintre et graveur islandais cofondateur du mouvement pictural de la figuration narrative en France. En 1982, il est invité à réaliser une fresque monumentale boulevard Jean-Moulin dans le quartier de Ma Campagne à Angoulême. Il choisit le thème des héros de bande-dessinée. L'œuvre unique et précurseuse des murs-peints de la BD d'Angoulême a été restaurée en 2013

GALINET Jean-François (1959-2017), architecte paysagiste. Il implante son agence Concept paysage à Rochefort en 1992

GAUTHIER Gabriel (?- ?), architecte. Il est architecte d'opération au Champ-de-Manœuvre à Soyaux en 1965, aux côtés de Fernand Poncelet. Il est l'auteur à Royan, dans le quartier Foncillon, de la villa "Gauthier-Guillaume" conçue en 1957

GODIN Jean-Baptiste (1817-1888), entrepreneur concepteur des poêles en fonte Godin. Fondateur du Familistère de Guise (Aisne) conçu pour l'hébergement de ses ouvriers

GUIARD Roger (1925-1973), élève de Claude Ferret à l'École régionale d'architecture de Bordeaux, architecte à Bordeaux et Angoulême. Concepteur avec Marcel Duhem de la cité de la Grande-Garenne et des écoles maternelles Jean-de-la-Fontaine et Jean-Macé d'Angoulême

LACROIX famille d'industriels papetiers charentais (XIX^e - XX^e siècle)

LACROIX Léonide (1832-1906), industriel papetier angoumoisin, concepteur du papier à cigarettes « Riz la + »

LALIARD Pierre (1911-1987), architecte diocésain, il réalise en 1952 la façade et la chapelle de l'école et collège privés Sainte-Marthe Chavagnes dans le quartier de L'Houmeau à Angoulême. Il achève en 1957 l'église du Sacré-Cœur dans le quartier Victor-Hugo. Il est l'architecte de l'église Sainte-Bernadette à Angoulême et Saint-Joseph l'artisan à Soyaux. Dans les années 1958-1960, il est l'architecte d'opération du quartier Bel-Air Grand-Font à Angoulême, aux côtés de Robert Chaume

LAROCHE (frères), famille d'industriels papetiers charentais (XIX^e - XX^e siècle)

LE CORBUSIER Charles-Édouard Jeanneret-Gris, dit (1887-1965), architecte, designer et urbaniste, porteur du Mouvement moderne

LOUCHEUR Louis (1872-1931), ministre du travail et de la prévoyance sociale entre 1926 et 1930. Il fit voter au parlement une loi qui facilitait l'intervention de l'État pour favoriser le logement populaire

MENIER, famille d'industriels chocolatiers installés à Noisiel (Seine-et-Marne) au XIX^e siècle, concepteurs d'une cité ouvrière novatrice (1874-1898) associant logements, magasins d'approvisionnement, écoles, bibliothèque, maison de retraite ...

MORISSEAU André (1907-1993), architecte. Il participe à la reconstruction de Royan aux côtés de Claude Ferret. Architecte du lotissement BATICOOP de la Brûlerie à Saint-Yrieix sur Charente

PARAT Pierre (1928-2019), architecte associé à Michel Andrault. Ensemble, ils bâtissent 19 000 logements, notamment autour du concept de logements en pyramide comme alternative aux barres et aux tours

PONCELET Fernand (1910-1980), architecte. Il a conçu en 1939 l'immeuble de la Société d'encouragement au Bien de la Charente, à Angoulême. Il est l'architecte du Mémorial de la Résistance à Chasseneuil sur Bonnieure en 1945. Il participe au chantier du Champ-de-Manœuvre à Soyaux (1958-1965) aux côtés de l'architecte Louis Simon et à la construction de la tour des Archives départementales de la Charente dans le quartier de la gare d'Angoulême (1962-1965)

ROYER Jean, (1903-1981), architecte, urbaniste en chef de la ville d'Angoulême. Il réalisa le plan de reconstruction et d'aménagement d'Angoulême en 1951

SEBIRE Jean (1923-2011), ingénieur des Ponts et Chaussées, Président Fondateur de la Société Anonyme Coopérative d'HLM "Les Castors Angoumoisins »

SIEGFRIED Jules (1837-1922), député maire du Havre, fonda, en 1889, la société française des HBM

SIMON Louis (1901-1965), architecte. L'un des deux grands architectes de la reconstruction de Royan aux côtés de Claude Ferret en 1952. En 1958, il devient architecte en chef de la ZUP du Champ-de-Manœuvre à Soyaux

TISSERAND Gérard (1934-2010), artiste peintre et enseignant à l'école des Beaux-Arts d'Angoulême (actuelle École européenne supérieure de l'image)

TURF (1966 -), auteur de bande dessinée, connu notamment pour sa série *La Nef des fous*. La fresque située boulevard Jean-XXIII à Angoulême appartient au circuit des murs peints BD d'Angoulême. Elle reprend les personnages de la célèbre série. Elle mesure douze mètres de haut et s'étend sur trois immeubles du quartier de La Grande-Garenne

WEILLER Moïse (1819- ?) et **Lazare** (1858-1928), industriels charentais (oncle et neveu) fabricants - notamment - de toiles métalliques pour les papeteries charentaises

BIBLIOGRAPHIE

FILMOGRAPHIE

DOCUMENTAIRES SONORES

MÉMOIRES / THÈSES

- **Comby Jean**, *L'évolution urbaine de l'agglomération d'Angoulême*, thèse de 3^e cycle de géographie soutenue le 14 février 1968 devant la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Poitiers
- **Kaddour Rachid**, *Quand le grand ensemble devient patrimoine : réflexions sur le devenir d'un héritage du logement social et la fabrication du patrimoine à partir de cas exemplaires en région stéphanoise*. Histoire. Université Jean-Monnet - Saint-Étienne, 2013. Directeur : Georges GAY, professeur des universités, Université Jean-Monnet de Saint-Étienne

PUBLICATIONS

- **Auclair Elizabeth et Hertzog Anne**, *Grands ensembles, cités ouvrières, logement social : patrimoines habités, patrimoines contestés*, Echo Géo, 2015
- **Callais Chantal et Jeanmonod Thierry**, *Une maison pour chacun, une ville pour tous*, La Geste, 2017
- **Bourel le Guilloux Christophe et Copin-Merlet Laetitia**, « Roland Castro et l'Angoumois, un corpus architectural méconnu », pp.60-64, In *Le Picton*, octobre-novembre-décembre 2020
- **Bourel le Guilloux Christophe et Ragot Gilles**, « La Reconstruction après la Seconde Guerre mondiale dans les départements picto-charentais », pp.56-61, In *Le Picton*, novembre-décembre 2019
- **Cherif Nouar Mohamed**, *Témoins d'hier et d'aujourd'hui : évolution d'un quartier sur un demi-siècle*, édition Centre Social Culturel et Sportif de Basseau, 2006
- **Collectif**, *Mémoire collective d'un quartier d'Angoulême*, Basseau, hier, aujourd'hui, A.C.A.Ī.Q, 1985
- **Collectif**, *Soyaux et son développement urbain*, Collection patrimoine de l'Angoumois, 1998
- **Collectif**, *Aux origines des grands ensembles charentais (1954-1962)*, dossier pédagogique n°6, Service éducatif des Archives départementales de la Charente, avril 2012
- **Collectif**, *Migrants et immigrés en Poitou-Charentes d'hier à aujourd'hui*, Le Croît vif, 2012
- **Collectif**, *Les mouvements coopératifs et mutualistes de Poitou-Charentes*, Inventaire du patrimoine de la région Poitou-Charentes, 2013. p. 23
- **Delage Paul et Esteffe Michel**, *Mémoires en héritage, Saint-Cybard mon quartier*, Angoulême, 1999
- **Faure Jean-Michel**, *Il était une fois le Champ-de-Manœuvre*, notice pour le dossier pédagogique n°6, Service éducatif des Archives départementales de la Charente, 2012
- **Kamoun Patrick**, « Financement du logement social et évolutions de ses missions. De 1894 (loi Siegfried) à nos jours », *Informations sociales*, vol. 123, n° 3, 2005, pp. 20-33
- **Kamoun Patrick**, « Historique du peuplement. Un siècle d'habitat à "bon marché" », *Informations sociales*, vol. 141, n° 5, 2007, pp. 14-23

- **Luguern Liêm-Khê**, « Camps de travailleurs coloniaux de la Seconde Guerre mondiale en France, le cas des "camps de travailleurs indochinois" », in *Images et mémoires*, bulletin n°49, août 2016, pp. 15-24
- **Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême**, *Roger Baleix (1885-1958), Parcours d'un architecte Art déco en Angoumois*, Collection Focus, 2018
- **Pouvreau Benoît**, « Faut-il "patrimonialiser" les grands ensembles ? », *Métropolitiques*, 28 mars 2011
- **Ragot Gilles**, *Architecture du XX^e siècle en Poitou-Charentes*, pp. 109-111 et pp.125-126, patrimoines et Médias, 2000

FILMS

- *Les cités des Castors*, 9 films (environ 15 mn chacun) de **Guy Dumousseau**, années 1950. Collections Archives départementales de la Charente et Cinémathèque de Nouvelle-Aquitaine
- *La cité des Castors*, film de **Fabrice Marache**, L'atelier documentaire, 53 mn, 2007
- *La parole en chantier* (première partie), film de **Nicolas Habas**, 42 mn, 2007
- *L'Utopie de Pessac, histoire de la cité des Castors*, film de **Jean-Marie Bertineau**, 52 mn, 2012

DOCUMENTAIRES SONORES

- **Grange Léa & Hassoun Myriam**, *Des souvenirs familiers – Basseau, mémoire d'enfants des années 1950*, 45 mn, 2024
- **Kirnisky Jimmy, Tournier Marc et Wartelle Margaux** de radio Zaï Zaï, *La cité Castor de Gond-Pontouvre sur le Sentier métropolitain de GrandAngoulême*, 19 mn, 2024

« C'EST UN PROBLÈME DIFFICILE QUE CELUI CONSISTANT À CONCEVOIR UN VASTE PROGRAMME D'HABITATION DANS LE SENS DE L'ÉCONOMIE, DE L'ORDRE, DE LA BEAUTÉ ET DE LA JOIE (...) »

Circulaire du ministère de la Reconstruction et de l'Urbanisme
du 17 décembre 1949

L'Angoumois appartient au réseau national des Villes et Pays d'art et d'histoire

*La Direction générale
des patrimoines au sein
du ministère de la Culture
attribue le label « Ville et
Pays d'art et d'histoire »
aux territoires qui animent,
préservent et valorisent leurs
patrimoines, leur architecture,
leurs paysages et leur cadre
de vie. Ce label garantit la
compétence des équipes de
médiateurs de l'architecture
et du patrimoine, ainsi que
la qualité de leurs actions.
Aujourd'hui, un réseau de 204
Villes et Pays d'art et d'histoire
vous offre son savoir-faire sur
toute la France.*

À proximité

*Cognac, Saintes,
le Pays du Confolentais,
Rochefort, Royan,
Le Pays de l'Île de Ré,
Poitiers, Thouars,*

*le Pays Montmorillonnais,
le Pays Mellois,
le Pays de Parthenay,
le Pays Châtelleraudais
bénéficient du label « Villes
et Pays d'art et d'histoire ».*

Service Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême

Le service Pays d'art
et d'histoire de
GrandAngoulême met en
œuvre la convention Pays
d'art et d'histoire
sur le territoire.
Il organise de nombreuses
actions pour permettre
la découverte du patrimoine
et de l'architecture du
territoire par ses habitants,
jeunes et adultes et par ses
visiteurs. Il est partenaire des
établissements scolaires dans
leurs projets pédagogiques
sur le thème du patrimoine.

Laissez-vous conter le Pays d'art et d'histoire de GrandAngoulême...

...en compagnie de guides-
conférenciers agréés par
le ministère de la Culture.
Ils connaissent toutes
les facettes du territoire
et vous donnent les clés
de lecture pour comprendre
un bâtiment, un paysage,
le développement des
espaces urbains ou ruraux.



pah@grandangouleme.fr



**Grandangouleme Pays d'art
et d'histoire**

